



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

direction
générale
des enseignements



Avec le soutien de



RENTRÉE 2019

GUIDE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tèi nédèè BAC, gèrè tâï ki yè pâbiri parâ études
supérieures ré gèrè bari yè mâ kôiwaa.

Thupene la BAC troa iène la itre ini ka tru e Kaledoni

Thubenelo re BAC co ureye ore so yeno me hma omei Kaledonia

Géé nâ cèurû i BAC pi-cèwai pââ câmû mâinâ naa nâpô Kalédonia

Entrer dans le

Sup

APRÈS LE BAC

CHOISIR SA POURSUITE D'ÉTUDES



Chères lycéennes, chers lycéens,

Vous êtes en classe de terminale et vous allez présenter, en fin d'année, le premier diplôme de l'enseignement supérieur : le baccalauréat.

Si certains baccalauréats comme les baccalauréats professionnels peuvent vous donner un accès à l'insertion, tout lycéen peut envisager de continuer son parcours d'études dans le supérieur. La classe de terminale peut être le prologue d'une nouvelle vie ; de lycéen-ne vous deviendrez étudiant-e de l'enseignement supérieur.

Certes, l'obtention du baccalauréat est une condition nécessaire à votre poursuite d'études supérieures, mais elle n'est pas suffisante.

Il vous faut absolument vous préparer à la formation vers laquelle vous voulez vous engager, tant les enjeux de l'enseignement supérieur sont importants.

Cette nouvelle étape à franchir est essentielle dans votre parcours de formation car déterminante : Vous devez effectuer des choix ! Choix réalistes qui correspondent tout à la fois à vos aspirations, à vos ambitions et à vos capacités.

Pour effectuer ce travail d'élaboration de vos choix de formations, vous devez tout d'abord découvrir l'ensemble des diverses formations qui s'offrent à vous (BTS, licence, classes préparatoires aux grandes écoles, IUT, écoles spécialisées, l'alternance...).

Ensuite, vous devez identifier les repères utiles pour élaborer votre parcours de formation le mieux adapté en fonction de votre baccalauréat, du diplôme que vous visez et du niveau que vous envisagez d'atteindre.

Ce guide vous apporte tous les renseignements nécessaires tant en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole.

Le présent guide n'a qu'un seul but : celui de vous accompagner dans la détermination de vos choix.

Je vous invite à le lire, à l'étudier avec vos professeurs, vos parents et les professionnels de l'orientation. Je suis convaincu que les informations proposées dans ce guide vous permettront de conforter, dès maintenant, l'orientation que vous souhaitez donner à votre parcours de formation dans l'enseignement supérieur.

En vous souhaitant, chères lycéennes, chers lycéens, une excellente réussite dans vos études.

L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale
et de la Recherche, Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
Directeur Général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie,
Jean-Charles Ringard-Flament

[www.ac-noumea.nc/
apres-le-bac](http://www.ac-noumea.nc/apres-le-bac)



Directeur de publication : L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur Général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament. Conception et rédaction :

Adjointe chef de service SAIO, Zhor Gable ; L'assistante administrative au SAIO, Malika Boualam. Traduction : SELCK. Réalisation : Pro Création. Photographie : Marc Le Chélar.

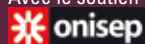
Impression : EIP en juin 2018.

Remerciements : à tous les élèves interviewés, et photographiés.

Aux établissements pour leur accueil.

Aux différents services du vice-rectorat, à toute son équipe du SAIO et aux partenaires pour leur contribution. Avec le soutien de l'Onisep.

Avec le soutien de l'Onisep.



Sommaire

Bien choisir sa poursuite d'études3

Le plan Étudiant et Parcoursup4 à 7

Les filières d'études

Le schéma des études supérieures8 - 9

■ **Licences** (+ CUPGE, PACES, ESPE, DEUST)10

✚ L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)12

■ **DUT**14

■ **BTS**16

■ **CPGE**19

■ **Formations et écoles spécialisées**24

■ **Autres possibilités** en Nouvelle-Calédonie32

La vie étudiante (Bourses, se loger, se soigner...)

- **en Nouvelle-Calédonie**36

- **Partir étudier en métropole**39

✚ la Maison de la NC42

Quelles pistes avec un bac pro ?44

Enseignement Supérieur et handicap45

Et si vous échouez au bac ?46

Adresses Utiles47

Bien choisir sa poursuite d'études...

Vous êtes en terminale et le baccalauréat est l'objectif de fin d'année. Ce diplôme est la porte d'entrée vers l'enseignement supérieur. Dès maintenant, chacun doit déterminer ses priorités de poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie ou en métropole.

➤ Continuer vos études, un atout pour votre avenir

Toutes les analyses le prouvent : vos chances de trouver un emploi augmentent avec le niveau de votre diplôme. Mais ne vous engagez pas à la légère dans les études supérieures ! C'est maintenant qu'il faut mobiliser votre énergie pour explorer toutes les pistes qui s'offrent à vous.

Vous trouverez dans votre guide « Entrer dans le Sup », pour chaque domaine d'études, de nombreux conseils pour faciliter votre réflexion.

➤ S'orienter selon son profil

La réussite au baccalauréat ouvre la porte aux formations de l'enseignement supérieur. Chacun d'entre vous dispose d'atouts différents selon son bac d'origine ; l'orientation post bac n'est pas un jeu de hasard mais plutôt de stratégie. A vous de trouver la bonne !

Avec un baccalauréat général, vous êtes bien préparés à un parcours universitaire en 5 ans, via une licence générale (choisie d'ailleurs en majorité). Vous avez intérêt à vous placer dans cette perspective dès maintenant. À moins de choisir de passer par une CPGE pour préparer directement les concours des grandes écoles.

Titulaires d'un **baccalauréat technologique**, les DUT et les BTS offrent l'assurance d'une qualification reconnue à Bac + 2. Bien que ce premier palier en 2 ans est le plus souvent conseillé pour réussir et éventuellement poursuivre des études plus longues, d'autres parcours sont possibles (école spécialisées, CPGE, licence...).

Titulaires d'un **baccalauréat professionnel**, bien que ce diplôme prépare à l'insertion professionnelle, il permet l'accès à l'enseignement supérieure principalement en BTS.

➤ Lire aussi page 44.

Et pour tous, il existe des possibilités de spécialisation quel que soit le parcours choisi, notamment la licence professionnelle en 1 an après bac + 2, très appréciée des

entreprises, et des passerelles d'une voie à l'autre pour les étudiants motivés.

Il est enfin recommandé de choisir des formations dans l'enseignement supérieur qui soient cohérentes avec les connaissances et compétences acquises au lycée. Ces choix garantissent une plus grande réussite dans la poursuite de vos études afin d'obtenir les diplômes visés. ➤ Lire Les attendus page 6.

➤ Prendre du temps pour s'informer

Pas de panique, tout est mis en œuvre pour vous aider dans vos choix :

- **Vos professeurs et plus particulièrement vos deux professeurs principaux** sont là pour vous conseiller, ils vous connaissent bien et peuvent mesurer vos chances de réussite.
- Approfondissez votre information sur les différentes filières, rencontrez le **psychologue de l'Éducation nationale** (Psy En) dans votre lycée.
- **Au centre de documentation et d'information (CDI)** de votre lycée, les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs...
- **Au centre d'information et d'orientation (CIO)**, vous pouvez consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), à Nouméa et dans chacune de ses quatre antennes (La Foa, Lifou, Koné et Poindimié). ➤ Contacts page 47
- Ne manquez pas **les salons et les journées portes ouvertes** qui mobilisent les lycées, l'université, les écoles et des professionnels pour répondre à toutes vos questions.

➤ Lire page 4



Le Centre d'information et d'Orientation de Nouvelle-Calédonie avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale.

Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En).

Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

➤ Contacts page 47

Ressources numériques

- ➔ www.terminales2017-2018.fr/
- ➔ <http://cio.ac-noumea.nc>
- ➔ www.ac-noumea.nc
- ➔ www.onisep.fr
- ➔ folios.onisep.fr



Le plan étudiant

INFO +

Les salons étudiant 2018

Province nord :

- Salon SOFIP les 10 & 11 juillet à Poindimié.
- 2^e semaine de l'orientation : du 9 au 13 juillet dans les lycées.

Province des Îles :

- Salon SEOFIP le 12 juillet à Lifou, Wé.
- 2^e semaine de l'orientation : du 9 au 13 juillet dans les lycées.

Province sud :

- Salon de l'Étudiant les 3 & 4 août à Nouméa, à l'UNC.
- 2^e semaine de l'orientation : début juillet au 4 août, dans les lycées.



Le principe fondateur du Plan Étudiants consiste à replacer l'orientation au cœur de l'année de terminale. La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi dite ORE) impacte significativement l'orientation au lycée et notamment la mise en œuvre de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Parmi les principales mesures du Plan Étudiants, notons :

➤ Deux semaines de l'orientation pour mieux formuler ses choix

En lien avec le premier conseil de classe, une première semaine vise à aider les lycéens à préciser leur projet d'avenir. En dialogue avec les équipes éducatives, ils affinent leur connaissance des métiers et des études supérieures qui y conduisent.

En juillet-août, une deuxième semaine vise à éclairer les lycéens au moment de formuler leurs vœux d'orientation. Cette semaine coïncide avec la période des journées « Portes ouvertes » organisées par les établissements d'enseignement supérieur.

➤ Le rôle renforcé du conseil de classe

Lors du conseil de classe du premier trimestre, l'équipe éducative prend connaissance des intentions des lycéens et formule des conseils et des recommandations pour alimenter leur réflexion et, le cas échéant, les aider à affiner leur projet. L'échange avec chaque lycéen se poursuit tout au long du deuxième trimestre.

Le conseil de classe du 2^e trimestre examine les vœux des candidats afin de contribuer aux avis portés par le chef d'établissement. Chaque avis est transmis via une « fiche Avenir » aux établissements d'enseignement supérieur que le lycéen souhaite rejoindre. Durant toute cette période, les CIO et les psychologues de l'éducation nationale accompagnent les lycéens.

➤ Deux professeurs principaux pour accompagner les élèves vers le supérieur

Dans le cadre de la nouvelle procédure, les lycéens bénéficient des conseils et de l'appréciation de leurs professeurs pour chacun de leurs vœux. Pour assurer un accompagnement personnalisé de chaque lycéen, les établissements ont nommé, dès le mois de février 2018, un second professeur principal en classe terminale.

Les professeurs principaux coordonnent le renseignement des « fiches Avenir » qui accompagnent chacun des vœux formulés par les lycéens. Ils en préparent une synthèse en vue du conseil de classe du 2^e trimestre.

➤ L'aide à l'orientation dans le cadre du tutorat

Les lycées peuvent choisir de renforcer le tutorat qui permet d'organiser l'accompagnement par un professeur d'un nombre limité d'élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Le tuteur aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours et l'accompagne dans ses choix d'orientation.

➤ L'aide à l'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

En outre, en classe terminale, l'accompagnement personnalisé intégré à l'horaire des élèves sera consacré, en complément des activités de soutien et d'approfondissement, à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur et à la construction des choix d'orientation post-baccalauréat.



<http://www.terminales2017-2018.fr/>

Un nouveau site web Onisep dédié aux lycéens de Terminale

Le lycéen y trouve notamment :

- le panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé (L, ES, S, différents baccalauréats technologiques, différents baccalauréats professionnels) et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ;
- des « Mooc » (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;
- un focus sur les filières en tension et sur les filières d'avenir.





• en NOUVELLE-CALÉDONIE • 

• EN MÉTROPOLE • 

La plateforme d'admission Parcoursup

> **Parcoursup** est la nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur **en métropole** selon le calendrier national.

> **ParcoursupNC** permet, selon le même mode opératoire mais selon le calendrier calédonien, d'émettre des vœux dans des formations de l'enseignement supérieur **en Nouvelle-Calédonie**.

➤ Une démarche simplifiée

La plateforme Parcoursup permet :

- de créer votre dossier de **préinscription**
- de trouver des **informations** sur les différentes formations de l'enseignement supérieur : à chaque fois que vous sélectionnez une formation, les caractéristiques de cette formation s'affichent, notamment les **attendus** de la formation
- d'émettre vos **vœux** de poursuite d'études sans les classer
- de **compléter votre dossier** avec les éléments demandés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies
- ensuite de **confirmer vos vœux** pour qu'ils puissent être examinés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies
- de recevoir des **propositions d'admission** des établissements
- de **répondre aux propositions** qui vous sont faites

➤ Les formations

La nouvelle plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, réunit près de 13 000 formations du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Vous pouvez faire des vœux :

- **dans des formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) dont l'admission se fait sur dossier ou par concours
- **dans des formations non-sélectives** (licence, 1^{re} année commune aux études de santé - PACES)

Si la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire ne figure pas dans Parcoursup, adressez-vous directement à l'établissement concerné pour vous informer sur les modalités d'admission.

➤ Qui est concerné ?

Depuis la rentrée 2018, cette plateforme permet aux lycéens, apprentis (sous réserve en Nouvelle-Calédonie) ou étudiants en réorientation qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur.

Ne sont pas concernés :

- les étudiants qui redoublent (ils doivent directement se ré-inscrire dans leur établissement)
- les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP)
- les candidats à la formation continue

➤ Les attendus

Les attendus affichés par formation sur Parcoursup, sont les connaissances et les compétences attendues par les formations du supérieur. Ils correspondent à ce que les enseignants de l'enseignement supérieur estiment nécessaire pour réussir.

Pour chaque formation, les attendus sont définis à l'échelle nationale, ils peuvent être complétés par les formations en fonction de spécificités locales.

➤ Les vœux

Une fois son dossier finalisé, le lycéen peut saisir ses vœux dans des **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) et/ou **non-sélectives** (licence, 1^{re} année commune aux études de santé - PACES).

Les vœux ne sont pas classés. Chaque vœu doit donc être souhaité et motivé :

- **En Nouvelle-Calédonie, sur ParcoursupNC**, les lycéens peuvent formuler jusqu'à **8 vœux**.
- **En métropole, sur Parcoursup**, les lycéens peuvent formuler jusqu'à **10 vœux** pour des formations sous statut d'étudiant et **10 vœux** supplémentaires pour des formations sous statut d'apprenti.

Les points forts de Parcoursup

- Une procédure simple, transparente et juste
- Un accompagnement assuré pour comprendre les enjeux
- Des informations sur les caractéristiques de chaque formation (attendus, taux de réussite, débouchés...)
- Pas de classement des vœux
- Des possibilités de vœux multiples
- Des propositions personnalisées adaptées au profil du candidat
- Pas d'affectation par tirage au sort

INFO +

Parcoursup pour s'informer :

Pour chaque formation, vous trouverez dans Parcoursup :

- **les dates** des journées portes ouvertes ou des journées ou semaines d'immersion organisées par les établissements qui vous intéressent

- **un contact** pour pouvoir échanger avec un responsable pédagogique de l'établissement demandé

- **des informations** précises sur les formations, leurs contenus, l'organisation des enseignements, les taux de réussite, les débouchés, les capacités d'accueil

- **les attendus** de chaque formation (connaissances et compétences nécessaires pour réussir)

- **les éléments pris en compte** lors de l'examen de vos vœux

Ces informations vous permettront de mieux connaître la réalité des formations, d'identifier vos chances de réussite et d'évaluer la pertinence de vos choix d'orientation.

➤ La fiche Avenir

La "fiche Avenir" est un document essentiel au dossier, transmise via Parcoursup, pour être examinée par les établissements d'enseignement supérieur choisis. Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu et comprend :

- pour chaque discipline enseignée en terminale : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1^{er} semestre), la position de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement et esprit d'initiative, etc.) ;
- l'avis du chef d'établissement.

La saisie de la "fiche Avenir" est un travail collectif qui mobilise l'ensemble de l'équipe pédagogique qui accompagne le lycéen. Elle se prépare après la saisie des vœux sur Parcoursup.

Chaque "fiche Avenir" est alors transmise, via la plateforme Parcoursup, aux établissements d'enseignement supérieur dispensant la formation choisie par l'élève.

Les élèves et leurs familles peuvent à nouveau consulter la "fiche Avenir" sur Parcoursup, au moment où les établissements d'enseignement supérieur font connaître leur proposition.

➤ Les critères d'admission

Les résultats scolaires ne constituent qu'une partie du dossier. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis compteront également. Ces éléments seront en particulier valorisés dans le projet de formation motivé établi par le lycéen.

➤ Réception des propositions d'admission :

- Pour les formations **non sélectives** (licences générales, Paces), l'établissement peut répondre : **oui, oui-si** ou **en attente** (qu'une place se libère).

Lorsque la décision est oui-si, cela signifie que l'établissement conditionne l'inscription au suivi d'un dispositif pédagogique adapté pour accompagner le futur étudiant vers la réussite, considérant que les connaissances et compétences attendues pour réussir ne sont pas remplies. Le futur étudiant est bien inscrit dans la formation de son choix, et l'établissement mettra en place le dispositif d'accompagnement personnalisé.

- Pour les formations **sélectives** (prépas, BTS, IUT...), l'établissement peut répondre : **oui, en attente** (qu'une place se libère) ou **non**.

Après les résultats du baccalauréat, si je n'ai aucune réponse positive, la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur étudie mes souhaits de formation prioritaires et me fait des propositions de formation au plus près de mes choix initiaux.

➤ Répondre aux propositions d'admission

- Vous ne pouvez accepter qu'une **seule proposition d'admission à la fois**.
- **Lorsque vous acceptez une proposition**, vous devez préciser si vous souhaitez « maintenir » ou « renoncer » à vos propositions d'admission « en attente ».

- **Répondez au fur et à mesure et dans les délais impartis** aux propositions d'admission qui vous sont faites.

> Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes que vous recevrez et dans votre dossier Parcoursup en face de chaque proposition. N'attendez pas la date limite.

- **Respectez bien les délais** de réponse pour ne pas perdre toutes les propositions d'admission qui vous ont été faites et vos vœux en attente (7 jours, 3 jours ou 1 jour selon la période).
- **Si vous acceptez** une proposition d'admission dans **une formation qui n'est pas sur Parcoursup**, vous devez clore votre dossier sur la plateforme en téléchargeant l'attestation de démission qui vous sera obligatoirement demandée par la formation que vous avez choisie.

- **Lorsque vous avez confirmé définitivement un vœu**, vous devez ensuite **procéder à votre inscription administrative dans l'établissement concerné**.

N'oubliez pas de faire également toutes les démarches pour préparer votre rentrée.

➤ Lire « La vie étudiante » pages 36 à 41

➤ La phase complémentaire

Après les résultats du bac :

- la phase complémentaire est ouverte à tous les candidats et permet à ceux qui le souhaitent de formuler 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places disponibles sur Parcoursup. **Elle s'adresse en particulier :**

- à tous les candidats qui sont inscrits en phase principale et qui souhaitent faire des vœux dans des formations où des places sont disponibles ;
- à ceux qui n'ont pas confirmé de vœux dans les temps impartis sur Parcoursup ;
- à ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup.

- une **commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES)** est mise en place dans chaque académie pour les candidats qui n'ont formulé que des vœux dans les filières sélectives et qui n'ont **reçu que des réponses négatives**. Ils pourront saisir cette commission qui les accompagnera et leur proposera une formation au plus proche de leurs vœux initiaux. Cet accompagnement par la CAAES est un droit.

➤ **DEUX CALENDRIERS :**
une procédure
unique

en **NOUVELLE-CALÉDONIE**

www.parcoursupnc.nc
10 août 2018

EN **MÉTROPOLE**

www.parcoursup.fr
15 janvier 2019

OUVERTURE DE LA PLATEFORME
Connection et découverte de la plateforme

1

Dès le 27 août 2018

INSCRIPTION, INFORMATION, SAISIE DES VŒUX

Dès le 22 janvier 2019

Inscription et création du dossier Parcoursup.

- Saisir une adresse mail valide et régulièrement consultée.
- Télécharger l'application Parcoursup sur votre téléphone mobile.
 - Possibilité de renseigner les adresses mail des parents pour leur permettre de recevoir les messages et alertes liés à la procédure.

Consultation des caractéristiques de chaque formation : contenus, attendus, places disponibles, débouchés, etc)

Saisie des vœux, sans classement¹ :

- **8 vœux** maximum sur ParcoursupNC pour la **Nouvelle-Calédonie**,
- **10 vœux** pour la **métropole**, sur Parcoursup

¹ Avant de confirmer les vœux, ils doivent, sur la plateforme, exprimer leur préférence dans une rubrique dédiée à cet effet. Non communiquée aux établissements choisis, cette information pourra être utilisée par la commission d'accès à l'enseignement supérieur pour trouver une formation à ceux qui n'ont pas reçu de propositions d'admission.

jusqu'au 2 octobre

CLÔTURE DÉFINITIVE DE LA SAISIE DES VŒUX !

jusqu'au 13 mars

2

FINALISATION ET VALIDATION

FINALISATION DU DOSSIER :

- Saisir un projet de formation **motivé** pour chaque vœu
- Joindre les éventuelles **pièces demandées**

CONFIRMATION DE CHAQUE VŒU : pour chaque vœu confirmé une **fiche avenir** est transmise aux établissements d'enseignement supérieur.

Attention, après la date de clôture, aucun élément du dossier ne pourra être modifié.

jusqu'au 12 octobre

jusqu'au 31 mars

3

PROPOSITIONS D'ADMISSION ET RÉPONSES DES CANDIDATS

Réception des propositions d'admission :

- Je reçois une alerte dès que j'ai une réponse
 - Pour les **formations non sélectives** (licences générales), l'établissement peut répondre : oui - oui si ² - en attente
 - Pour les **formations sélectives** (prépas, BTS, IUT...), l'établissement peut répondre : oui - en attente - refusé
- À noter : suspension des propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat (décompte des délais suspendu).

Réponses aux propositions d'admission :

- Dès que j'ai une ou des propositions d'admission, je dispose d'un délai pour me déterminer et **accepter une de mes propositions** d'admission.
- Je dois choisir parmi mes **vœux en attente ceux que je souhaite conserver**.
- J'ai un **délai de réponse** à respecter (7 jours, 3 jours ou 1 jour selon la période). Si je ne réponds pas à une proposition d'admission dans les délais prévus, je perds toutes les propositions d'admission qui m'ont été faites.

² Le lycéen se voit proposer un parcours de formation personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues.

Dès mi-décembre

PHASE COMPLÉMENTAIRE

Dès le 26 juin

De nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes peuvent être formulés (délai de 3 jours ou 1 jour selon la période).

Après les résultats du baccalauréat, si je n'ai aucune réponse positive³, je peux saisir la **commission académique d'accès à l'enseignement supérieur** qui étudiera mes souhaits de formation prioritaires et me fera des propositions de formation au plus près de mes choix initiaux.

³ En cas de vœux uniquement dans les formations sélectives.

jusqu'au 28 février

4

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les lycéens effectuent leur **inscription administrative** dans leur établissement d'accueil.
Attention à la date limite d'inscription de l'établissement d'accueil !

jusqu'au 21 septembre

➤ Le schéma des études supérieures

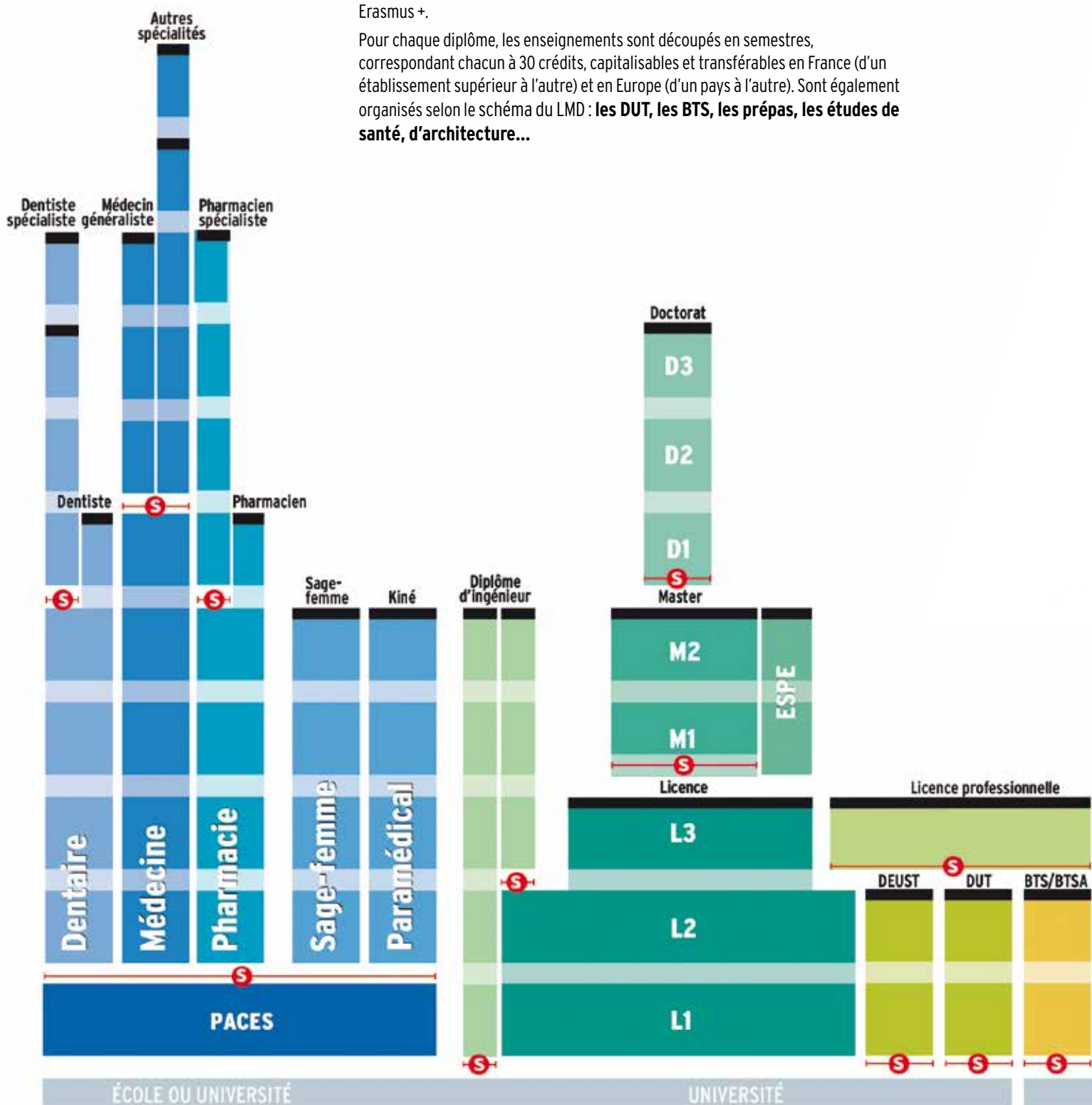


Le LMD, un cadre européen

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : **licence (L)**, **master (M)** et **doctorat (D)**.

Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà et une mobilité des étudiants entre les établissements facilitée grâce au programme Erasmus +.

Pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le schéma du LMD : **les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...**



Diplôme ou Diplôme d'État

Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple : de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)

D : doctorat

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre

IEP : institut d'études politiques

L : licence

M : master

PACES : première année commune aux études de santé

Nombre d'années d'études



11



10



9



8



7



6



5



4



3



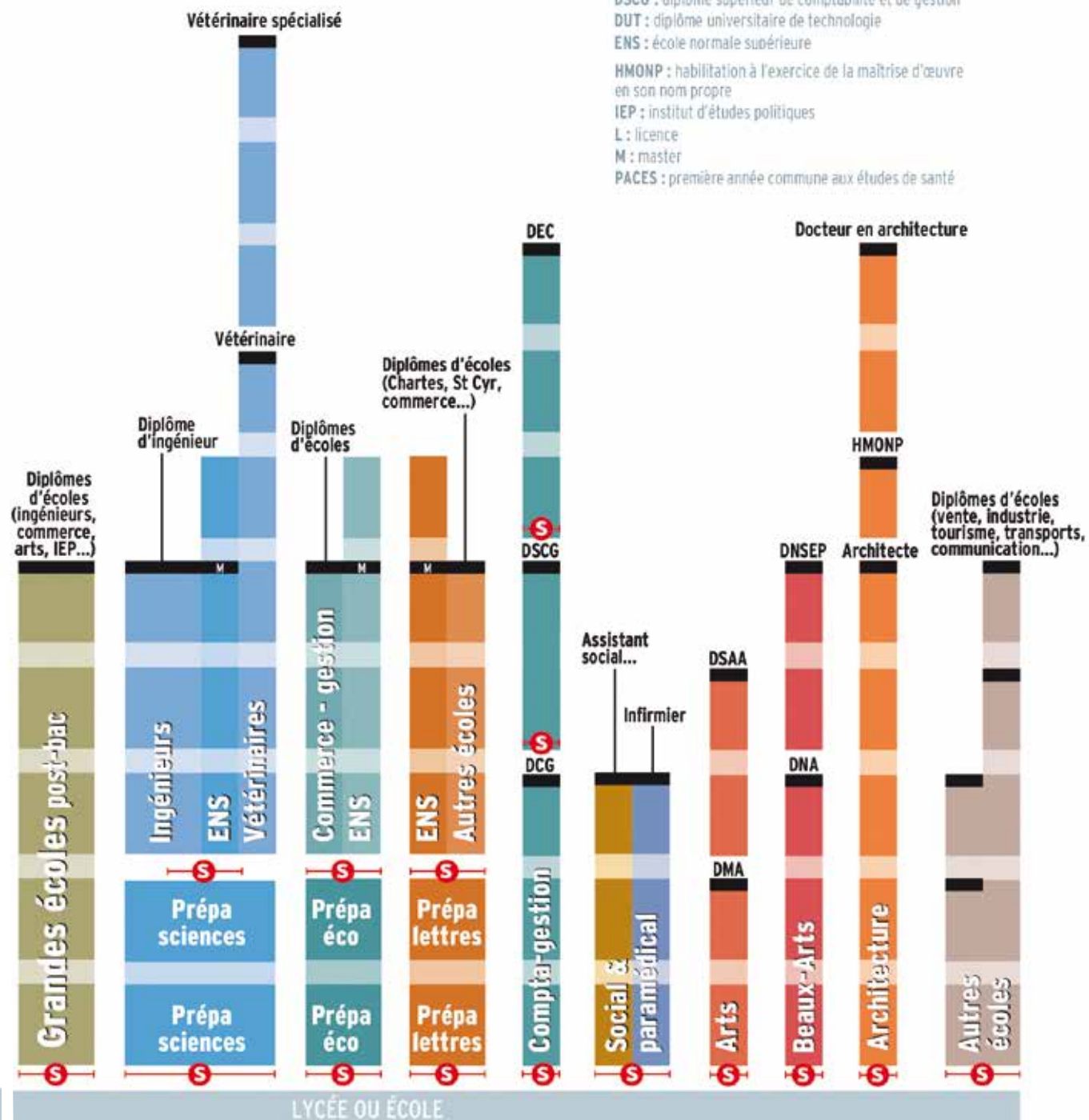
2



1



Bac



Les licences

En 3 ans après le baccalauréat, la **licence** est le premier pas vers le **master**. Organisée en parcours, la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.



PROCEDURE D'ADMISSION

- **ParcoursupNC** :
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie
- **Parcoursup** :
dès le **15 janvier 2019**
pour la métropole.

Lire pages 5 à 7.

Des parcours sur mesure

Le Plan Étudiant (Loi ORE 2018) renforce l'orientation et l'accompagnement des étudiants, il prévoit également de revoir l'organisation en + ou - 3 ans des cursus licence.

Le « contrat de réussite pédagogique » et les parcours sur mesure sont au service du projet de l'étudiant et répondent au plus près à leurs aspirations et à leur situation individuelle.

➤ Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

→ La **licence** se prépare généralement en 6 semestres (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1^{re} année, dite **L1**, est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines ; la 2^e année, **L2**, amorce une spécialisation ; la 3^e année, **L3**, finalise le cycle licence.

→ Les cours magistraux (**CM**) en amphithéâtre alternent avec des travaux dirigés (**TD**) ou pratiques (**TP**) en groupes-classes.

Le cursus licence intègre également la possibilité de valider un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

➤ Accès

Avec le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée. Cela suppose de **se renseigner** au préalable sur les contenus et les exigences de la filière envisagée.

→ À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles.

Certaines filières très demandées organisent lors des inscriptions des **tests de niveau** : en langues, en arts plastiques, en musique...

Au programme

Les licences se répartissent en **4 domaines** de formation (arts, lettres, langues / droit, économie, gestion / sciences humaines et sociales / sciences, technologies, santé) qui se déclinent en **45 mentions** (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des **parcours** types, définis par chaque université.

La spécialisation disciplinaire est progressive, ce qui permet d'affiner son choix d'orientation et favorise les passerelles entre les filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un DUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

→ La **licence** couvre généralement 6 semestres. Chacun d'eux se compose d'**unités d'enseignement** (UE) obligatoires, optionnelles ou libres, valant un nombre de **crédits ECTS** donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

→ La 1^{re} année de licence (L1) renforce l'apprentissage des **fondamentaux**. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).

→ La 2^e année de licence (L2) est articulée autour de la **consolidation des compétences** et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en **licence professionnelle** est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

→ La 3^e année de licence généraliste (L3) s'attache à approfondir la **spécialisation disciplinaire** et à explorer des secteurs professionnels.

À noter : les étudiants peuvent effectuer un **stage**. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un **séjour** à

INFO +

L'université, c'est aussi...

► **Les études de santé** se déroulent à l'université. Les filières médecine, pharmacie et dentaire, débutent par la première année commune aux études de santé (**PACES**) tout comme la formation de sage-femme qui, pour sa part, se déroule ensuite au sein d'une école spécialisée (4 ans d'études). Les cursus dentaire, médecine et pharmacie débouchent, en 6 à 11 ans, sur des diplômes d'État (**DE**), obligatoires pour exercer. Certaines formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste sont dispensées à l'université. Elles mènent, en 3 à 5 ans, à un diplôme permettant d'exercer.

► Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (**DU**, tous niveaux), les diplômes d'études universitaires de sciences et techniques (**DEUST**) et les diplômes universitaires de technologie (**DUT**)

► Certaines universités proposent des cycles universitaires préparant aux grandes écoles (CUPGE). Des formations complémentaires aux deux premières années de licence préparent les étudiants aux concours des écoles d'ingénieurs ou de management.

Plus d'information sur :
www.etudiant.gouv.fr, www.unc.nc

l'étranger. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

➤ Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

→ La licence prévoit au moins 1 500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de **20 à 30 heures par semaine**. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours. → Pour réussir en 1^{re} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins une **vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.

→ À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{ère} année de licence, il bénéficie d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le **tutorat** permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et lacunes ; les **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

Il est possible de se réorienter, soit en fin de semestre, soit en fin d'année. Se renseigner auprès du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).

➤ Validation du diplôme

L'évaluation des compétences acquises par l'étudiant se fait par **contrôle continu et régulier**, par **examen terminal** ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 et L2, le contrôle continu se généralise. → La licence permet l'acquisition de **180 crédits** européens (ECTS).

→ Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises, y compris dans le cadre d'un engagement dans des activités associatives, sociales ou professionnelles. Il permet une meilleure lisibilité du diplôme hors de nos frontières.

➤ Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

→ Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent **en Master** pour deux ans (M1, M2). La première année (M1) est accessible sur concours ou sur examen de dossier selon les capacités d'accueil. Le portail trouvemonmaster.gouv.fr offre un panorama de l'ensemble des 3 000 Masters proposés au niveau national, avec une présentation des modalités de sélection pour chacun d'entre eux.

→ Les autres peuvent **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.

→ Certains étudiants ne souhaitent pas compléter leur cursus de licence par un diplôme de master. La licence transformée, modulable et personnalisée (Loi ORE 2018) pourra être plus professionnalisante, si le choix des étudiants est de s'insérer au bout de 3 ans dans la vie professionnelle.

➤ Accès à l'emploi

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels. (Voir contact BAIP de l'UNC page 38).

→ Selon le parcours d'étude suivi, les compétences pré-professionnelles acquises et le(s) ou le(s) stages effectué(s), les titulaires de **licence** peuvent trouver un emploi et notamment passer un concours administratif. Néanmoins c'est à bac +5 (master) que les universitaires sont vraiment attendus sur le marché du travail.

→ De niveau bac +5, le **master** permet de s'insérer dans une fonction ou un secteur d'activité précis, il ouvre aussi l'accès à certains concours de la fonction publique, comme l'agrégation ou la magistrature. Il permet aussi de s'inscrire en **doctorat** (bac + 8).

Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université sont disponibles sur www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr

À SAVOIR

➤ Avec plus de 35 spécialités le **DEUST** (diplôme d'études universitaires de sciences et techniques), accessible directement après le bac, propose des formations en 2 ans sur des créneaux pointus, adaptés au marché du travail local.

➤ **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 13.

➤ **Les licences professionnelles**

Accessibles avec un bac + 2 (BTS, BTSA, DUT, L2...), elles se préparent en 2 semestres à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Un stage de 12 à 16 semaines est prévu. Offrant une spécialisation plus poussée ou une double compétence, elles sont conçues pour favoriser l'accès à l'emploi.

➤ **Les Masters** se préparent en post-bac +3. Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits européens). Il est organisé sur deux années (M1 et M2) qui se déclinent en parcours.

LEXIQUE

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur /agricole

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

CUPGE : cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

DEUST : diplôme d'études universitaires de sciences et techniques

DUT : diplôme universitaire de technologie

L1 : 1^{ère} année de licence

L2 : 2^e année de licence

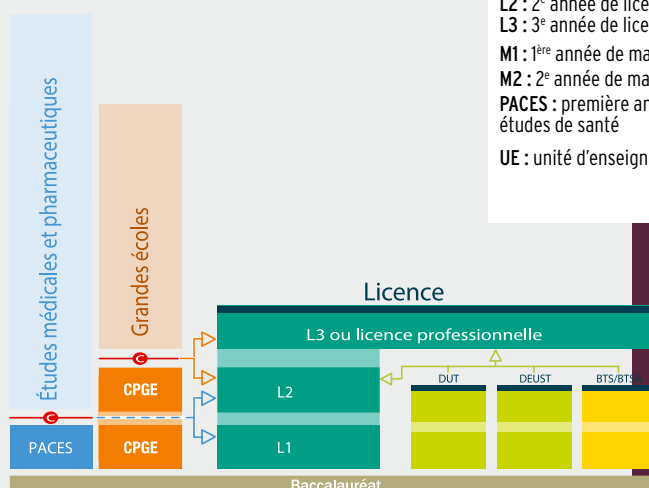
L3 : 3^e année de licence

M1 : 1^{ère} année de master

M2 : 2^e année de master

PACES : première année commune aux études de santé

UE : unité d'enseignement



Itinéraires d'accès à la licence

Accès possible à différents niveaux selon le parcours d'origine de l'étudiant.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)



L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ses missions sont :

- la formation initiale et continue,
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- l'orientation et l'insertion professionnelle,
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique,
- la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- la coopération internationale.

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

Site Internet : www.unc.nc

Tél.: 29 02 90 - Fax : 25 48 29

Les filières de formation :

L'UNC dispose de trois départements de formation initiale (Droit, Économie Gestion; Lettres, Langues et Sciences Humaines; Sciences et techniques), d'un service de formation continue, d'une école interne : l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, d'un Institut Universitaire de Technologie.

L'UNC accueille également un Centre de Formation des apprentis (CFA), et un centre de ressources en langues (voir page 34).

Un campus unique à Nouville

L'UNC dispose d'un seul campus à Nouville, où sont regroupés l'ensemble des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, soit près de 3.000 personnes.

Le campus s'étend sur 13 hectares depuis l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation jusqu'à la nouvelle grande résidence universitaire des étudiants. Il comprend notamment trois amphithéâtres, une grande bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des salles de cours et des laboratoires de langues, un gymnase, un espace beach, un théâtre de plein air ainsi qu'une maison de l'étudiant et des laboratoires scientifiques.

➤ Lire page 36 « La vie étudiante en Nouvelle-Calédonie »



© ARTOCUS NC - SHAN GIOVANNI

Une Licence Économie et gestion à Koné

Depuis la rentrée universitaire 2018, l'UNC a ouvert une licence Économie et gestion à Koné.

Un parcours individualisé :

La promotion d'une quarantaine d'étudiants bénéficie d'un parcours individualisé avec notamment un volume horaire conséquent consacré aux travaux dirigés et travaux pratiques ainsi qu'une remise à niveau des outils mathématiques. Objectif : proposer une transition en douceur entre le lycée et l'université.

Un ambitieux projet pour la Nouvelle-Calédonie

L'objectif de l'antenne du Nord est de favoriser l'accès à l'université et la réussite dans l'enseignement supérieur. Véritable outil de rééquilibrage par la formation, des travaux de recherche seront aussi dédiés et appliqués au développement de la Province nord en association avec le Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA).

Contacts :

Samuel Gorohouna

Responsable pédagogique de la licence à Koné

samuel.gorohouna@unc.nc

tél. : 290374-mob:732780

Direction des études et de la vie étudiante tél : 290 290 - deve_bve@unc.nc

Délocalisation au Vanuatu

L'UNC organise également des formations délocalisées au Vanuatu : DAEU, Licence professionnelle, Master.



© UNC

Orientation des lycéens

continuum bac-3/bac+3

Pour la deuxième année, l'UNC accueille tous les lycéens dans le cadre de l'articulation du lycée et du supérieur.

Au cours de la **deuxième semaine de l'orientation (juillet/août)**, elle organise à la fois des visites de l'université et des immersions dans les cours afin de sensibiliser les futurs étudiants aux choix de leur parcours au plus près de leurs aspirations. (Lire page 5).



Les Licences à l'UNC

(Sous réserve d'accréditation 2019)

Département Droit, Économie et Gestion (DEG)

- Licence mention droit
- Licence mention économie et gestion

Et après une licence :

- Master mention droit
- Master mention management

Autre formation :

- Capacité en droit permet l'accès aux études universitaires pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat.

Département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)

- Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (avec 2 parcours : langues et cultures océaniques ; anglais)
- Licence mention langues étrangères appliquées (avec 2 parcours : anglais-japonais ; anglais-espagnol)
- Licence mention lettres
- Licence mention histoire
- Licence mention géographie et aménagement

Et après une licence :

- Master mention gestion des territoires et développement local (aménagement et développement des territoires océaniques - ADTO)
- Master mention civilisations, cultures et sociétés (Parcours études océaniques et du Pacifique)

Département Sciences et Techniques (ST)

- Licence mention informatique
- Licence mention physique, chimie
- Licence mention sciences de la vie et de la terre
- Licence mention mathématiques

Et après une licence :

- Master mention méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) *
- Master mention gestion de l'environnement (Sciences pour l'environnement - GESPE)

Et après un bac+2 :

- Licence professionnelle métiers des ressources naturelles et de la forêt
- Licence professionnelle métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité

L'UNC, c'est aussi :

- **Première année commune aux études de santé (PACES)**

Lire Info +, en page 10
Attention, capacité d'accès limité.

- **Diplôme Universitaire de technologie (DUT)**

Deux DUT se préparent également à l'UNC (lire pages 14 à 15).

- **Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) en géosciences appliquées : mines, eau et environnement**

Cette spécialité est conçue pour répondre aux besoins d'entreprises locales. Objectif : s'insérer sur le marché de l'emploi ou poursuivre des études.

- **Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)**

Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) est en quelque sorte une classe préparatoire organisée à l'université. Deux options sont proposés :

- le CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique
- et le CUPGE-PC renforcé en physique et chimie.

Cette formation exigeante s'adresse principalement aux étudiants très motivés titulaires d'un bac S, leur permettant de se préparer pour intégrer une grande école d'ingénieurs généraliste métropolitaine : écoles du réseau Polytech et du réseau Centrale, écoles des Mines, INSA, ENSI, ENAC...

Parallèlement au CUPGE, les étudiants ont la possibilité d'obtenir le diplôme de licence et ainsi, poursuivre en Master.

Nouveauté 2019 : Le parcours Polytech NC

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'école d'ingénieur Polytech Nice Sophia, les étudiants de CUPGE peuvent accéder, sans concours, aux études d'ingénieur Polytech. Jusqu'à 20 places sont ainsi disponibles dès 2019 à Polytech Nice Sophia (Top 15 des écoles d'ingénieur au classement national L'Étudiant 2018) pour les étudiants de deuxième année de CUPGE.

+ d'information sur : <http://www.univ.nc/formation/catalogue-des-formations/cycle-universitaire-preparatoire-aux-grandes-ecoles-cupge>

PROCEDURE D'ADMISSION

- **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie
- Lire pages 5 à 7.



INFO +

Des licences sur mesure

Le Plan Étudiant (Loi ORE 2018) prévoit la possibilité d'adapter son parcours en Licence. Par exemple, l'UNC proposera à la rentrée 2019, des parcours de licence en 3,5 ans (7 semestres) et 2,5 ans (5 semestres).

Renseignez-vous auprès de l'UNC.

INFO +

Master MEEF à l'ESPE

après une licence

- **L'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

L'ESPE est une école Interne de l'UNC. Elle assure la formation initiale et continue des enseignants du premier et second degré.

Après une licence, le Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) propose 3 mentions : mention pratiques et ingénierie de la formation (PIF), mention encadrement éducatif, mention second degré (parcours professionnels, parcours généralistes), mention premier degré.



Les DUT

(Diplômes Universitaires de Technologie)

Le DUT assure la polyvalence dans un domaine professionnel. Il favorise la poursuite d'études tout en permettant l'accès à l'emploi.



PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

► **Parcoursup :**
dès le **15 janvier 2019**
pour la métropole.

Lire pages 5 à 7.

➤ Où et comment ?

Le DUT se prépare en **2 ans**, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT). La formation alterne entre cours magistraux (CM) en amphi, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en petits groupes, projets tutorés et **stage**. Certains IUT proposent la formation en alternance université/entreprise. Le programme de cours étant inchangé pour les apprentis, la formule suppose un investissement important de leur part.

➤ Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de la spécialité visée. Sélection **sur dossier** (bulletins de 1^{re} et de terminale disponibles), voire sur tests et/ou entretien. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers techno.

→ Les titulaires d'un baccalauréat technologique obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus.

→ Quelques IUT proposent la formation en un an appelée « année spéciale DUT » pour les candidats ayant suivi 2 années d'enseignement supérieur.

➤ Au programme

La formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant selon son projet personnel et professionnel (PPP) : études courtes, études longues ou insertion. Au moins **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle sont prévues (12 semaines en Nouvelle-Calédonie).

→ Avec 41 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ou en arts.

➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux (CM) en classe entière, de TD (et, selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés, auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et sens de l'organisation.

➤ Validation du diplôme

Le diplôme national est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.

→ Inscrit dans le LMD, le DUT permet l'acquisition de **120 crédits** européens (ECTS).

➤ Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (82 % des diplômés). Les possibilités varient selon la spécialité.

→ **À l'université**, les licences pro sont la voie la plus adaptée pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3.

Les licences générales sont accessibles avec un solide dossier. Objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5).

→ Autres pistes : rejoindre une **école** d'ingénieurs pour 3 ans (passage recommandé par une prépa ATS en 1 an), une école de commerce pour 1 à 3 ans, ou une **formation complémentaire** en 1 an.

➤ Accès à l'emploi

Au niveau national, l'insertion professionnelle des titulaires de DUT est globalement satisfaisante.

En Nouvelle-Calédonie, l'IUT assure une très bonne insertion professionnelle : 75% des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois.

Quelles différences ?

DUT	BTS/BTSA
→ à l'université	→ en lycée ou en école
→ 41 spécialités et options	→ 136 spécialités et options
→ études polyvalentes	→ études plus spécialisées
→ contrôle continu	→ examen final ou CCF
→ 82 % des diplômés poursuivent leurs études	→ 53 % des diplômés poursuivent leurs études

► En Nouvelle-Calédonie

Les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) existent en France depuis plus de 50 ans. La création d'un IUT à l'UNC permet de répondre aux besoins de formation en Nouvelle-Calédonie en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises locales.

DUT GEA

Le Diplôme Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion comptable et financière se prépare en deux ans d'études après le bac en Institut Universitaire Technologique (IUT)...

Objectifs

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, les organisations ont besoin de managers ayant une vision globale de la gestion des entreprises. Les étudiants formés au département GEA maîtrisent l'ensemble des outils modernes de gestion.

Alliés précieux du chef d'entreprise, ils sont capables d'établir un diagnostic et de l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions. Leur solide compréhension de l'entreprise et leur capacité d'adaptation et d'innovation leur permet de s'intégrer sans difficulté dans le monde professionnel ou d'obtenir un socle de connaissances solide pour une poursuite d'études.

Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale.

Accès

Le DUT GEA est accessible, via la plateforme ParcoursupNC. 60 places en DUT 1^{re} année.

Exemples de formations requises :

- Bac Techno STMG spécialité gestion et Finance.
- Bac Techno STMG autres spécialités marketing (mercatique).
- Bac général ES série économique et social.
- Autre Bac général.

Et après...

Insertion professionnelle ou poursuite d'études en licence professionnelle :

- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable.
- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion.
- Licence professionnelle Commerce et Distribution.

DUT MMI

Le Diplôme Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI).

Objectifs

La spécialité métiers du multimédia et de l'internet forme des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services de communication utilisant les technologies numériques.

Les titulaires de ce DUT sont capables de créer des produits de communication multimédia (mise au point des caractéristiques esthétiques et ergonomiques, développement et programmation d'applications interactives, réalisations audiovisuelles, mise en place d'un plan communication ou marketing, gestion de bases de données ou de réseaux informatiques...).

Les métiers du multimédia et de l'internet étant en constante évolution, il faut avoir une bonne capacité d'adaptation pour évoluer avec les nouveaux outils, nouveaux supports et nouveaux réseaux informatiques.

Accès

Admission sur dossier via la plateforme ParcoursupNC. 30 places avec tout type de baccalauréat. La formation est ouverte à l'apprentissage en 2^e année.

Et après...

Les diplômés s'insèrent dans les secteurs du développement web et de la communication.

La poursuite d'études est possible en licence professionnelle ou dans certaines licences ou écoles spécialisées.

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.



Contact

Accueil Tél. : 29 06 00
E-Mail : sp-iut@unc.nc

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc

Les BTS

(Brevets de Technicien Supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'enseignement agricole) visent une cible professionnelle précise et répondent aux besoins des entreprises.



PROCEDURE D'ADMISSION

- **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie
- **Parcoursup :**
dès le **15 janvier 2019**
pour la métropole.

Lire pages 5 à 7.

► Le passage par une année de **mise à niveau (MAN)** est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas des **BTS Management en Hôtellerie Restauration**, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A.

► À bac +2 le **DMA (diplôme des métiers d'arts)** existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A, un BMA ou un BT de même spécialité, voire **avec un autre bac après mise à niveau**.

► Les BTS **prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste** se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

➤ Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur **2 ans**, dans une section de techniciens supérieurs (STS).

→ À 30 élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
→ Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

➤ Accès

Avec le bac (ou un niveau bac dans certains cas, lire page 18). Il est recommandé que celui-ci soit cohérent avec la spécialité visée.
→ **Sélection** sur bulletins scolaires (et travaux personnels, pour les arts) et parfois entretien de motivation. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers professionnels.

→ Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils doivent se porter candidats au BTS dans les délais impartis.

➤ Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans environ 138 spécialités (options comprises).
→ Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de professionnels du secteur.
→ Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{ère} année et le tiers en 2^e année.

➤ Rythme de travail

Entre **30 et 33 heures** par semaine de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Conditions de réussite en BTS :

- s'investir dans la recherche et dans le déroulement du stage,
- travailler régulièrement dans toutes les matières (générales et professionnelles),
- être assidu tout au long de la formation,
- développer son autonomie,
- travailler en équipe autour de projets professionnels.

➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** s'acquiert sur **examen final** et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Intégré au LMD, le BTS permet l'acquisition de **120 crédits** européens (ECTS).

➤ Poursuite d'études

La moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

→ Ils préparent principalement une **licence pro** (bac + 3) ou une **formation complémentaire** en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.

→ Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une **prépa ATS** en 1 an (lire page 23) : celle réservée aux BTS-DUT industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS ou DUT de biologie et de chimie notamment conduit également aux **écoles d'agronomie ou vétérinaires**.

→ La plupart des **écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) pour 1 à 3 ans. Accès sur concours.

➤ Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non). En Nouvelle-Calédonie, le BTSA assure une très bonne insertion professionnelle : 89% des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.

Quelles différences ?

DUT	BTS/BTSA
→ à l'université	→ en lycée ou en école
→ 41 spécialités et options	→ 138 spécialités et options
→ études polyvalentes	→ études plus spécialisées
→ contrôle continu	→ examen final ou CCF
→ 82 % des diplômés poursuivent leurs études	→ 53 % des diplômés poursuivent leurs études

> En Nouvelle-Calédonie

BTS en lycée publics (+ MAN Hôtellerie-restauration)

Lycées publics	Section
Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH) http://weblpch.ac-noumea.nc 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 ce.9830006p@ac-noumea.nc	■ Management en Hôtellerie-Restauration (MHR) : <i>Option A Management de l'Unité de Restauration ;</i> <i>Option B Management de l'Unité de Production Culinaire</i> ■ Transport et prestations logistiques ■ Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée Polyvalent Jules Garnier http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 ce.9830003l@ac-noumea.nc	■ Assistance technique d'ingénieur ■ Bâtiment ■ Electrotechnique ■ Maintenance des systèmes <i>option systèmes de production</i> ■ Technico-commercial
Lycée Professionnel Pétro Attiti http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 ce.9830306r@ac-noumea.nc	■ Etudes et économie de la construction ■ Etudes et réalisation d'agencement (ERA)
Lycée du Grand Nouméa http://weblgn.ac-noumea.nc/ 36 promenade de Koutio - Dumbéa BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 ce.9830557n@ac-noumea.nc	■ Economie sociale et familiale ■ Services et prestations des secteurs sanitaire et social ■ Services informatiques aux organisations
Lycée Lapérouse http://weblapérouse.ac-noumea.nc/ 5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'artillerie BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 ce.9830002k@ac-noumea.nc	■ Support de l'action managériale (SAM) ■ Gestion de la PME ■ Communication ■ Commerce international (référentiel commun européen) ■ Comptabilité et gestion ■ Management des unités commerciales ■ Négociation et digitalisation de la relation client ■ Tourisme
Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié) http://webkela.ac-noumea.nc BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 ce.9830507j@ac-noumea.nc	■ Gestion de la PME
Lycée agricole et général Michel Rocard BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 http://www.legta.formagri.nc/ legta.pouembout@educagri.fr	■ BTSa Développement de l'agriculture des régions chaudes ■ Pilotage de procédés ■ Maintenance des matériels de construction et de manutention
Lycée du Mont-Dore BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ ce.9830693l@ac-noumea.nc	■ Systèmes Numériques (SN) ■ Métiers des services à l'environnement (MSE)

PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC** :
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.

PAROLES D'ÉLÈVE

Loïc,
en 1^{re} année de BTS
Commerce International
au Lycée
Lapérouse

*Titulaire
du bac pro
vente obtenu
avec mention*



Cette formation développe la culture générale, on étudie apprend le droit, l'économie sur le marché local et international, les langues étrangères pour communiquer au niveau international, le management, la prospection, l'informatique commerciale, la gestion des opérations import - export et à savoir négocier sur un produit étudié ou vu en stage dans une langue étrangère.

Ce BTS permet d'avoir une expérience professionnelle internationale, et d'avoir de bonnes bases pour entrer directement dans la vie active. On accède notamment aux métiers de responsable achat ou logistiques, gestion de l'import - export ou commercial export...

Après mon BTS je poursuivrai en licence professionnelle.

Conseils aux futurs étudiants :
motivation, ouverture sur le monde extérieur et à la culture des autres pays, de bonnes bases en langues étrangères. Attention, aux bacheliers professionnels, les matières générales sont importantes.

INFO +

La classe préparatoire spécifique pour les écoles d'ingénieurs ATS du Lycée Jules Garnier est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS industriel (Maintenance industrielle, Assistant technique d'ingénieur et Electrotechnique). En un an, elle prépare les élèves aux concours réservés à cette filière.



PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.

BTS en lycée privés (+ MAN Hôtellerie-restauration)

Lycées privés		Section
Lycée Blaise Pascal	http://blaisepascal.ddec.nc/ Rue Blaise Pascal BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 E-Mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc	■ Gestion de la PME ■ Support de l'action managériale (SAM) ■ Comptabilité et gestion
Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny	http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc	■ Support de l'action managériale (SAM) ■ Négociation et digitalisation de la relation client
Lycée Professionnel Saint Jean XXIII	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta BP 32 - 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	■ Management en Hôtellerie-Restauration (MHR): <i>Option B Management de l'Unité de Production Culinaire</i> ■ Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée François d'Assise	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 - 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	■ Négociation et digitalisation de la relation client ■ Management des unités commerciales (MUC)
Lycée Appolinaire Anova	http://anova.ddec.nc/ BP 126 - 98890 Païta Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 E-Mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc	■ Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) ■ Économie Sociale Familiale
Lycée Professionnel Marcellin Champagnat	http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 E-Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc	■ Maintenance des systèmes <i>option systèmes de production (en partenariat avec le lycée Appolinaire Anova de Païta)</i>

PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.

► **Contacter le POINT Apprentissage**

Lire page 32

BTS par Alternance à la CCI

Les avantages de l'alternance ; étudier tout en étant salarié (percevoir un salaire), appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience significative en entreprise. Il s'agit d'un engagement important de l'apprenti qui lui permet une meilleure intégration à l'issue de sa formation.

► Lire page 32

Établissements	Section
Chambre de Commerce et d'Industrie	■ Gestion de la PME ■ Comptabilité et gestion ■ Négociation et digitalisation de la relation client
http://www.apprentissage.nc CCI Apprentissage - Point Apprentissage 14 rue de Verdun - Nouméa Tél. : 24 69 49 E-mail : contact@apprentissage.nc	

Dans les lycées principalement

Les classes préparatoires

Exigeantes, les classes prépa, dites aussi « **CPGE** », sont la principale **voie d'accès** à de nombreuses **écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles**.

PROCEDURE D'ADMISSION

- **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie
- **Parcoursup :**
dès le **15 janvier 2019**
pour la métropole.

Lire pages 5 à 7.

LEXIQUE

ATS : adaptation technicien supérieur
BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre
Colle : interrogation orale
CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
EPS : éducation physique et sportive
ES : économique et social
L : littéraire
LVE : langue vivante étrangère
MP : maths-physique
MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
PC : physique-chimie
PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PSI : physique et sciences de l'ingénieur
PT : physique et technologie
PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur
S : scientifique
STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués
STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
STL : sciences et technologies de laboratoire (Non dispensé en Nouvelle-Calédonie)
STMG : sciences et technologies du management et de la gestion
TB : technologie, biologie
TPC : technologie et physique-chimie
TSI : technologie et sciences industrielles

➤ Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **2 ans (4 semestres principalement)** au sein des lycées.

→ On distingue **trois filières** : économique ; littéraire ; scientifique. Elles mènent aux différentes écoles recrutant sur concours spécifiquement conçus pour les candidats de prépa (détails page 21).

→ La formation alterne **cours théoriques**, travaux dirigés (et pratiques en prépa scientifique), devoirs sur table et « interrogations orales ».

→ Le **premier semestre** est aménagé pour constituer une transition plus douce entre le rythme du lycée et celui très intense, de la prépa.

➤ Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

→ Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

→ Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (ES, L, S)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi destinée aux **bacheliers technologiques STMG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont destinées, selon le cas, aux **bacheliers de séries STI2D, STAV ou STL**. Quelques prépas accueillent des bacheliers pro.

→ Il existe des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires de BTS et de DUT, les prépas ATS mènent aux écoles (ingénierie, industrielle, biologie, métier de l'horticulture et du paysage, génie civil, métiers de la

chimie) mènent principalement aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires ; les ATS économie gestion, accessible avec une L2 validée, un BTS ou un DUT, mènent aux écoles de management.

➤ Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

En prépas littéraires, en prépa artistique

→ Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon qui ne se différencient qu'en 2^{de} année.

→ Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, mathématiques, sciences sociales, EPS et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).

→ La **prépa militaire Saint-Cyr lettres** a un programme similaire aux prépas ENS lettres. S'y ajoutent des mathématiques et un enseignement sportif renforcé.

→ La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et en option, grec ou LVE.

→ La **prépa ENS arts & design** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art et LVE.

En prépas scientifiques

→ Les **prépas scientifiques** destinées aux **bacheliers de série S** sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{re} année dans 4 voies : BCPST, MPSI, PCPSI, PTSI, qui débouchent en 2^e année sur 5 filières : BCPST, MP, PC, PSI, PT.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et les géosciences, les sciences physiques, l'informatique et les mathématiques.
- En **MP**, les mathématiques et la phy-

À SAVOIR

➤ D'autres "prépas" donnent accès aux **écoles d'ingénieurs**. Ne pas confondre avec les CPGE scientifiques.

- Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.

- Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.

➤ Les **concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures instituent des quotas de places par filières, équilibrant les chances entre les candidats issus des séries générales et technologiques.**

➤ **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 9.



sique sont les disciplines majeures, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.

- En **PC-SI**, les mathématiques, la physique et la chimie sont au cœur de la formation, avec davantage de place accordée à l'expérimentation qu'en MPSI.

- En **PTSI** sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de mathématiques-physiques, de l'informatique et des TP en technologie industrielle.

➔ D'autres **prépas scientifiques** sont réservées aux **bacheliers technologiques**, provenant de diverses séries.

- La voie **TSI**, qui accueille les **STI2D** et les **STL** spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

- La voie **TB**, qui accueille les **STL** et les **STAV**, aborde les maths, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.

- La voie **TPC**, qui accueille les **STL** spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire les **STI2D**, privilégie les mathématiques, la physique-chimie et l'informatique.

En prépas économiques

➔ Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- L'**option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers de la série S, privilégie les mathématiques, la culture générale, l'histoire, la géographie et la géopolitique du monde contemporain.

- L'**option économique (ECE)**, ouverte aux bacheliers de séries ES et L (avec spécialité mathématiques), associe la culture générale, l'analyse économique et historique des sociétés contemporaines, les mathématiques.

- L'**option technologique (ECT)**, réservée aux STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.

➔ Les **prépas ENS économie-gestion** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit, l'autre sur l'économie. Y sont admis les bacheliers ES et S, voire L et STMG.

➤ Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

Conditions de réussite en CPGE

- réviser régulièrement dans toutes les matières,
- développer le travail personnel en classe, pendant les heures de colles et à la maison,
- enrichir sa culture générale,
- s'entraîner aux concours,
- travailler en équipe.

➤ Validation des études

Le **passage de 1^{re} en 2^e année** est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le **redoublement de première année n'est pas prévu**.

➔ Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

➔ **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits européens (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

➤ Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**, avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des **prépas littéraires**, le nombre de places dans les grandes écoles est limité, mais les débouchés sont plus variés qu'on ne le croit : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, instituts d'études politiques, l'université (licences).

- Les sortants de **prépa ENS arts & design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art (Ensad, Ensatt, Ensai).

- La grande majorité des élèves de prépa scientifiques intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Quelques-uns entrent dans une ENS ou dans une école vétérinaire.

- À l'issue des **prépas économiques**, une large majorité des étudiants intègre une école de commerce. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS.

➔ En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent refaire une année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et universités.

➤ **Tableau récapitulatif** page 21.

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques post-bac MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC ou post-bac + 2 ATS et post-BTSA/BTS/DUT. Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'ingénieurs d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas scientifiques BCPST et TB (post-bac) ou ATS et post-BTSA/BTS/DUT (post-bac +2).

Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires.

Les **écoles normales supérieures (ENS)** d'Ulm, de Lyon, de Cachan et de Rennes

préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Elles recrutent, selon les spécialités, post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.

L'**École des Chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou une prépa lettres ENS Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales. Les **autres grandes écoles militaires (Air, Navale, Polytechnique, Ensicta)** recrutent sur prépas scientifiques.

Ces écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans) et les ENV (5 ans). La plupart sont accessibles par d'autres voies que les CPGE.

Se préparer avant une prépa métropolitaine

Voir page 33.

Classes préparatoires littéraires ou artistiques

Bac admis	1 ^{re} année	2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
L en priorité ES ou S (très bon niveau littéraire demandé)	Classes préparatoires lettres		
	1 ^{re} année « lettres »	2 ^e année ENS Ulm « lettres »	ENS Paris-Ulm, concours A/L Écoles des Chartes, concours B (sans latin) 3 IEP (instituts d'études politiques) via la BEL (banque d'épreuves littéraires) 26 écoles de commerce (banques BCE ou Ecrimage) via la BEL École spéciale de Saint-Cyr, concours lettres
		2 ^e année ENS Lyon « lettres »	ENS Lyon, concours LSH, séries LA ou LV ou SH ENS Paris-Sarclay, concours LE anglais 22 écoles de commerce (banques BCE ou Ecrimage) via la BEL 3 IEP (instituts d'études politiques) via la BEL École spéciale de Saint-Cyr, concours lettres
S (très bon niveau en lettres demandé) ES ou L (très bon niveau en maths demandé)	Classes préparatoires ENS lettres et sciences sociales		ENS Paris-Ulm, concours B/L ENS Lyon, concours LSH, séries SES ENS Paris-Sarclay, concours sciences sociales Ensaï (École nationale de la statistique et de l'administration économique) Écoles de commerce, via la banque LSES
L, ES, S (très bon niveau en histoire demandé)	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A (avec latin)
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
STD2A (autre bac après une mise à niveau en arts)	Classes préparatoires artistiques ENS arts & design		ENS Paris-Sarclay, concours design

Les sigles : LA (lettres et arts) ; LE (langues étrangères) ; LV (langues vivantes) ; SES (sciences économiques et sociales) ; SH (sciences humaines)

Classes préparatoires économiques et commerciales

Bac admis	1 ^{re} année et 2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
ES en priorité	Classes préparatoires lettres	
L avec enseignement de spécialité mathématiques (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option économique(ECE)	École de commerce, concours option «économique» École spéciale militaire Saint-Cyr, concours économie ENS Paris-Sarclay, concours économie-gestion
S en priorité ES avec enseignement de spécialité mathématiques (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option scientifiques(ECS)	École de commerce, concours option «scientifique» ENS Paris-Sarclay, concours économie-gestion Ensaï, école d'actuariat et de statistique
STMG	Prépas économiques et commerciales option technologie(ECT)	École de commerce, concours option «technologie» ENS Paris-Sarclay, concours économie-gestion ; Enass
ES, S	Classes préparatoires ENS éco D1 et D2	ENS, concours économie-gestion/ Paris-Sarclay ; droit-économie-gestion/Rennes École de commerce Ensaï (École nationale de la statistique et de l'analyse de la formation)

Les sigles : LA (lettres et arts) ; LE (langues étrangères) ; LV (langues vivantes) ; SES (sciences économiques et sociales) ; SH (sciences humaines)

Classes préparatoires scientifiques

Bac admis	1 ^{re} année		2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre		
S			MP ⁽¹⁾ PC ⁽¹⁾ PSI ⁽¹⁾ PT ⁽¹⁾	Écoles d'ingénieurs Écoles militaires Écoles de statistiques ENS Concours Centrale-Supélec Concours communs polytechniques (CCP) Concours e3a Concours Epita-Ipsa Concours Mines-Ponts Concours Mines-Télécom Concours Travaux publics Banques Polytechnique-inter-ENS Banque d'épreuves d'écoles d'actuariat et de statistiques Banque filière d'épreuves PT
S	BCPST		BCPST	Écoles vétérinaires Écoles d'ingénieurs (agronomie, géologie, chimie, etc.) ENS Banque Agro-Véto Concours G2E Banque inter-ENS Concours A TB
STL (voire bac STAV)	TB		TB	
STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TPC		TPC	Écoles d'ingénieurs de chimie et de physique. CCP (concours communs polytechniques) filière TPC
STI2D, STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TSI		TSI	Écoles d'ingénieurs recrutant via les concours CCP (dont ENS Paris-Sarclay et Rennes), Centrale-Supelec ou Epita-LPSA

(1) En 2^e année, des classes étoiles (*) préparent en priorité aux écoles les plus renommées (ENS, Centrale, Mines, Ponts, Polytechnique, etc.).



Les CPGE : Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

OSEZ !

PROCEDURE D'ADMISSION

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.

Des classes préparatoires sur le territoire à proximité des familles pour des études d'excellence. Un effectif limité, un encadrement important dont des heures hebdomadaires individualisées pour acquérir un socle de culture générale solide et des méthodes de travail efficaces. Un semestre de préparation supplémentaire, un énorme avantage pour les concours métropolitains.

CPGE économique ECT

au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire Economique et Commerciale option Technologique (ECT) prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international.

Cette classe préparatoire est ouverte exclusivement aux bacheliers STMG (toutes spécialités).

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour préparer l'entrée dans les différentes écoles de commerce et l'ENS Cachan. L'organisation des enseignements permet un niveau renforcé en mathématiques,

culture générale, langue vivante étrangère et donc une meilleure préparation aux concours.

Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European credits transfer system) dans le cadre du système européen, à la fin de la 2^e année et intégrer, après avis d'une commission, un cycle universitaire en licence.

Lycée du Grand Nouméa

<http://web.lgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

À SAVOIR

► **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Voir page 13.



INFO +

L'association APE-PREPA NC

Vous voulez intégrer une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ?

L'association APE-PREPA NC vous aidera durant votre parcours :

- organisation du voyage en métropole pour les concours,
- annuaire des anciens,
- informations sur les aides financières existantes etc..

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le blog de l'association :

<http://classesprepanc.blogspot.com/>.

Il vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les classes prépas en Nouvelle-Calédonie et vous rassurera sans doute sur le bien fondé d'une poursuite de vos études dans cette voie.

CPGE économique ECE

au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire Economique et Commerciale option Economique (ECE), plus connue sous le nom « prépa HEC », prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement et management dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international, ressources humaines, mais aussi événementiel, humanitaire ...

Cette classe préparatoire est ouverte en priorité aux bacheliers ES (toutes spécialités) et L ayant suivi l'option mathématiques. Les bacheliers S sont destinés aux classes préparatoires économiques scientifiques (ECS) en métropole, cependant cette classe préparatoire n'existant pas sur le territoire, ils peuvent candidater et être retenus dans la limite des places laissées libres par les ES et les L.

L'organisation des enseignements permet un **niveau renforcé** en sciences économiques et sociales, culture générale, langues vivantes et en mathématiques.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour rentrer dans les différentes écoles de commerce. D'autres concours sont envisageables : École Normale Supérieure de Cachan option économie gestion, l'École spéciale militaire de St Cyr, l'ENASS (École nationale des assurances). Certains concours de la fonction publique seront aussi possibles avec quelques préparations spécifiques.

Ils peuvent faire valider leurs **crédits ECTS** (European Credit Transfer System) dans le cadre du système européen, à la fin de la première ou deuxième année et intégrer un cycle universitaire en licence économie-gestion.

Lycée du Grand Nouméa

<http://web.lgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

CPGE lettres LSH

au Lycée Lapérouse

La classe préparatoire littéraire dispense un enseignement pluridisciplinaire (philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et options...).

Cette CPGE est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général. Elle accueille principalement des bacheliers L, mais aussi des ES et des S.

Cette filière requiert de la part de l'élève un bon niveau dans toutes les disciplines littéraires et l'aptitude à travailler de façon régulière et soutenue.

La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH prépare en deux années (lettres supérieures ou « hypokhâgne », et première supérieure ou « khâgne »), aux concours d'entrée de l'École Normale Supérieure l'ENS Lyon. La plupart des épreuves écrites de ces concours sont communes et constituent la « Banque d'Épreuves Littéraires » (BEL), retenue par un certain nombre de grandes écoles comme base d'évaluation pour leur recru-

tement (l'École des Chartes, l'École spéciale militaire de St Cyr, IEP etc.). La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH permet également d'accéder à certaines écoles de commerce par le biais de la BCE (Banque d'Épreuves Communes) et Ecrircome.

L'élève peut aussi, à la fin de chaque année, rejoindre le cursus universitaire par le biais de l'attribution de crédits équivalents à ceux d'une année universitaire (60 ECTS par an).

De multiples débouchés existent dans les carrières de la fonction publique, le professorat, les métiers de la culture et de la communication.

Lycée Lapérouse

<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>
5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
E-mail : proviseur.9830002k@ac-noumea.nc

CPGE scientifique PTSI

au Lycée Polyvalent Jules Garnier

La filière « Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur » est accessible aux titulaires du baccalauréat général S toutes spécialités (un bon niveau scientifique et de grandes capacités de travail sont indispensables), motivés par les systèmes industriels. Résultats, assiduité et appréciations sont examinés. Bien que ce soit un avantage, la grande majorité des élèves recrutés n'a pas suivi d'enseignement en Sciences de l'Ingénieur.

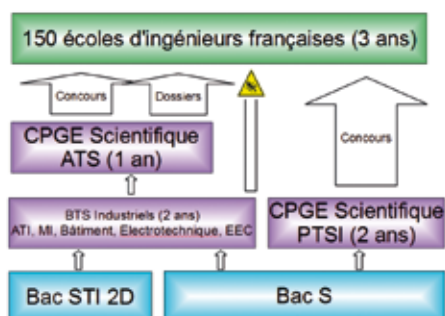
Un encadrement optimisé : 16 professeurs (Maths, Physique, Sii, Informatique, Anglais, Français-Philosophie) enseignent à temps complet en CPGE.

En 2^e année, il faudra choisir entre la filière PT (Physique, Technologie) ou PSI (Physique, Sciences de l'Ingénieur).

Les écrits des concours se déroulent à Nouméa. Encas d'admissibilité, les oraux ont lieu en métropole.

Lycée polyvalent Jules Garnier

www.ac-noumea.nc/jules-garnier
Campus de Nouville
BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46



PAROLES D'ÉLÈVE

Ryan,
CPGE ECE au lycée du Grand
Nouméa
à Dumbéa
Originaire de
terminale ES



« Je me suis renseigné sur internet et j'ai pu lire que c'était la voie royale pour accéder à une grande école de commerce. J'aime bosser, alors j'ai tenté et j'ai été pris ! »

« On est préparé pendant 2 ans et demi ! Je ne me sentais pas prêt à partir en France. La prépa me convient totalement. »

« On apprend énormément ! En culture générale, en philo et forcément en éco ! »

« Je travaille tous les jours. J'essaie de garder un rythme régulier. Je mange à 18h, à 19h je commence à bosser et j'essaie de ne pas dépasser 22h. »

Et après...

« Je souhaite partir en métropole faire une grande école de commerce. Ça ouvre énormément de portes. J'espère travailler en Nouvelle-Calédonie. »

À SAVOIR

Des épreuves décentralisées en Nouvelle-Calédonie

► Pour certaines écoles d'ingénieurs, les épreuves écrites du concours national commun GEIPI Polytech (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et ENIT (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.

► Pour certaines écoles sanitaires et sociales voir pages 30 et FCIL 28.

► Pour les IEP voir en page 26.

À SAVOIR

La classe préparatoire scientifique ATS

La classe préparatoire « Adaptation Technicien Supérieur » (ATS) constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs. Elle s'adresse à tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS industriel, sérieux, motivé, désireux poursuivre ses études en école d'ingénieurs. Elle les prépare aux différents concours d'entrée. La formation se déroule sur 1 an et trois mois (de février au mois d'avril de l'année suivante). Renseignements auprès du Lycée Jules Garnier.

Les formations et écoles spécialisées

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des **formations professionnelles** reconnues sur le marché du travail.

PROCEDURE D'ADMISSION

► **Attention les dates et les procédures d'admission varient beaucoup :**

Les candidatures commencent dès septembre pour les **écoles sociales**, en décembre pour les **écoles paramédicales ou d'art**, en février-mars pour les **IEP...**

► Certaines formations passent par la plateforme **Parcoursup**. C'est le cas de la plupart des écoles d'ingénieurs en 5 ans, de quelques écoles de commerce (EGC, FBS, Atout +3, Écricome) et des écoles menant au DCG. Renseignez-vous précisément.

► **D'autres formations** ont recours à des procédures spécifiques.

Ainsi, certaines **écoles d'ingénieurs** utilisent le site www.grandesecoles-postbac.fr.

De même, les **écoles de commerce** en 5 ans recrutent souvent *via* des banques communes d'épreuves. Inscription dès janvier sur les sites :

www.concours-acces.com ;
www.concours-pass.com ;
www.concours-sesame.net ;
www.concours-team.net.

Parfois, les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac. Les élèves de terminale devront alors fournir l'attestation de réussite au bac dès la publication des résultats pour poursuivre leurs démarches.

Les formations en écoles spécialisées mènent à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a **pas de diplôme intermédiaire** : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

Bien choisir son école

Les écoles privées sont nombreuses et pas toujours reconnues par l'État. Avant de choisir, **informez-vous** :

- Depuis quand l'école existe-t-elle ?
- Comment sélectionne-t-elle ses élèves ?
- Quels sont les résultats aux examens ?
- Que recouvrent les frais de scolarité ?
- L'insertion à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Certaines écoles bénéficient de **partenariats avec les entreprises** comme les écoles consulaires qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie, ou bien celles qui sont reconnues par les syndicats professionnels (il existe des labels qualité).

Il est important de connaître la nature du diplôme délivré :

- Un diplôme d'ingénieur est dit « RCT » s'il est reconnu par la commission des titres d'ingénieur.
- Un titre inscrit au RNCP (répertoire national de certification professionnelle) atteste du niveau de qualification acquis au terme de la formation (bac + 2, bac + 3/+4, bac + 5).
- Un diplôme est « visé », s'il est reconnu par l'Éducation Nationale.

➤ Les écoles d'architecture

Vingt écoles publiques (Ensa) préparent au métier d'architecte et deux à celui d'architecte paysagiste. Elles délivrent un diplôme d'État.

Durée : 5 ans. **Accès** : sur dossier et épreuves avec le bac. Les S sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (Insa).

► Forment des paysagistes : l'ENSP Versailles-Marseille, 4 écoles d'ingénieurs (ENSNP Blois, Agrocampus Ouest, Polytech Tours, Itiape Lesquin) et une école spécialisée (Esaj Paris).

➤ Les écoles d'art

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication visuelle, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le

bac. La sélection est sévère. Certains candidats passent par une année préparatoire au concours.

→ Les écoles supérieures d'arts appliqués publiques (Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; Esaat à Roubaix ; Esad à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers ; lycée La Martinière Diderot à Lyon) préparent aux DMA et BTS des arts appliqués (bac + 2), puis aux DSAA (bac + 5).

→ Les écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts délivrent elles aussi des diplômes nationaux : DNA à bac + 3, DNSEP à bac + 5.

→ Les écoles nationales supérieures d'art : les Ateliers (Ensci), les Arts-Déco (Ensad), les Beaux-Arts (Ensba), toutes trois à Paris, sont très sélectives. Leurs diplômes d'écoles confèrent le grade de master (bac + 5).

→ Les écoles privées sont souvent très coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.





➤ Les écoles de cinéma, de musique, de spectacle

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. **Durée** : 3 à 5 ans. **Accès** : sur concours et entretien.

→ Les écoles nationales supérieures (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles), publiques, sont accessibles seulement à bac + 2. Leurs cursus prévoient 3 à 4 ans d'études. Celles qui recrutent dès le bac, nombreuses en audiovisuel, sont privées. Leur cursus dure 3 ans. Une dizaine d'écoles forment au cinéma d'animation (l'Emca à Angoulême, l'École de l'image - les Gobelins...).

→ Les écoles nationales d'art dramatique sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent des formations reconnues en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. L'Ensatt Lyon, qui forme les professionnels du théâtre, recrute, quant à elle, à bac + 2.

Les cours ou écoles privés pour comédiens, ouverts à tous, sont de qualité variable.

→ Pour la musique et la danse, Conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de musicien ou de danseur.

➤ Les écoles de communication

→ Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques sont souvent privées et coûteuses. **Durée** : 4 ans (deux cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac + 1.

→ Parmi les cursus de journalisme reconnus par la profession, trois recrutent avec le bac : les IUT information-communication de Cannes, Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. **Durée** : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis dans ces IUT ont souvent un niveau bac + 2 ou +3.

Les autres formations recrutent à bac + 2 ou + 3 ; les admis ont souvent un niveau bac + 5. Elles mènent à des diplômes propres pour les écoles ou à des masters pour les universités.

➤ Les écoles de comptabilité, de commerce ou de gestion

→ Les écoles de la filière expertise comptable dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en lycée. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac (S, ES ou STMG).

→ Une centaine d'écoles consulaires (réseau Négoventis) forment des vendeurs et commerciaux de terrain. **Durée** : 1 à 2 ans. **Accès** : sur entretien, à bac, bac +1 ou +2.

→ Une soixantaine d'écoles consulaires délivrent une formation généraliste débouchant le plus souvent sur un bachelier : d'un côté, les écoles de gestion et de commerce (EGC) de l'autre les écoles supérieures de commerce (ESC). Environ la moitié bénéficie du visa délivré par le ministère, gage de qualité. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur concours avec le bac.

→ Une quarantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent dès le bac. **Durée** : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours avec le bac S, ES, voire STMG ou L.

➤ Les écoles paramédicales

Elles préparent à une quinzaine de métiers (auxiliaire de puériculture, infirmière...) et délivrent un diplôme d'État (DE). **Durée** : de 1 an à 5 ans. **Accès** : sur concours, avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture). Une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les L, ES et ST2S ont davantage leurs chances en Ifsi. Attention : certaines écoles de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de manipulateurs radio, de pédicures-podologues recrutent sur concours à l'issue de la PACES ou d'une L1 (STAPS ou sciences).

➤ Lire page 30

À SAVOIR

➤ Il existe des formations professionnalisantes en 1 an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (**FCIL**) ; mention complémentaire (**MC**) ; certificat de spécialisation (**CS**).
Proposées sur des créneaux pointus, elles doivent faciliter l'insertion dans le marché du travail.
En Nouvelle-Calédonie, voir page 28.

INFO +

➤ Des écoles post-bac + 2, + 3 ou + 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures.

C'est le cas de la plupart des écoles de **journalisme** ou de **documentation**, des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **magistrat**... ou encore des écoles recrutant à l'issue des classes préparatoires (voir page 21).

À SAVOIR

Des épreuves décentralisées en Nouvelle-Calédonie :

► **Pour certaines écoles d'ingénieurs**, les épreuves écrites du concours national commun **GEIPI Polytech** (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et **ENIT** (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.

► **Pour certaines écoles sanitaires et sociales** voir page 30.

► **Pour les IEP** voir ci-dessous.

À SAVOIR

► **Sciences Politiques 2019**

Le GRETA organise :

Une préparation aux épreuves écrites d'admission :

- du concours commun des 7 IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Saint Germain en Laye)
- du concours IEP Bordeaux

Une préparation à l'épreuve orale d'admission du Sc Po PARIS.

Période de formation :
de février à mai 2019.

Formation ouverte aux bacheliers série L, ES et S, 2018.

Ouverture des inscriptions :
3 décembre 2018

Clôture des inscriptions :
17 décembre 2018

Ouverture de la formation sous réserve du financement par la Nouvelle-Calédonie.

Contact GRETA :

Tél. : 41 50 39

veronique.piveteau@greta.nc

www.greta.nc

↳ Les écoles du secteur social

Les écoles du social préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé... et délivrent un diplôme d'État (DE). En Nouvelle-Calédonie, certains organismes ont pour mission d'assurer certaines formations (► voir page 30).

Durée : de 1 à 3 ans. **Accès :** sur concours, avec le bac (certains DE dont celui de moniteur-éducateur n'exigent pas le bac). **À noter :** les DE assistant de service social et éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales, à partir de l'option adaptée.

↳ Les écoles de l'industrie

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualificateur, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile et concernent souvent le technico-commercial ou l'informatique.

Durée : de 2 à 4 ans. **Accès :** sur dossier, tests, entretien, avec un bac S ou STI2D.

↳ Les écoles d'ingénieurs

134 écoles recrutent au niveau du bac : les Insa, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Certaines le font *via* des cycles préparatoires communs (CPP, CPI, CPBX...) ou des cycles licences ouvrant à un nombre restreint d'écoles. D'autres, à « prépas intégrées », permettent à leurs élèves de continuer sans concours dans le cycle ingénieur que chacune d'elles propose. **Durée :** 5 ans (2 ans en cycle préparatoire, commun à plusieurs écoles ou spécifique à l'école ; 3 ans en cycle ingénieur). Les Insa proposent un cycle adapté les 2 premières années, approfondissant les maths, la physique, les sciences de l'ingénieur, les langues, les sciences humaines et sociales... **Accès :** sur concours avec le bac S, éventuellement STI2D, plus rarement STL ou STAV.

↳ Les IEP

Les instituts d'études politiques forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres conférant le grade de master. **Durée :** 5 ans. **Accès :** sur épreuves avec le bac. Sept IEP organisent un concours commun. Retrait des dossiers de candidature en février-mars.

Recrutement spécifique à l'IEP de Paris (Sciences Po)
Convention de partenariat avec la Nouvelle-Calédonie

→ L'IEP de Paris a signé une convention d'éducation prioritaire (CEP) intégrant 5 lycées de Nouvelle-Calédonie (les lycées du Grand Nouméa, A. Kéla à Poindimié, W. Haudra à Lifou, Anova à Païta et Do Kamo à Nouméa) afin de permettre aux élèves de terminale qui auront suivi tout le cycle secondaire dans un de ces 5 lycées (de la 2^{de} à la terminale), intéressés par les études de **Sciences Po** d'entrer en 1^{ère} année du 1^{er} cycle.

Les candidats sont accompagnés par leur chef d'établissement et les équipes pédagogiques. Ils réalisent un dossier de presse et passent deux types d'épreuves : une épreuve d'admissibilité qui se déroule dans leur établissement et un oral d'admission à Sciences Po Paris.

Le dossier de candidature est mis en ligne mi-novembre.

Attention : l'admission à Sciences Po n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury.

Concours commun d'entrée aux IEP de région

→ **Les épreuves d'admissibilité pour le concours commun aux 7 IEP** (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse) se dérouleront en Nouvelle-Calédonie.

Le concours aura lieu fin mai 2019. Les épreuves sont au nombre de 3 (questions contemporaines, histoire et langue vivante) et se déroulent sur une journée au lycée Lapérouse.

Renseignements et inscriptions sur le site : www.sciencespo-concourscommuns.fr

Les formations spécialisées

En lycée

Le DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Premier jalon de la filière expertise comptable, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) se prépare en 3 ans et confère le grade de licence. Il permet un accès direct au monde professionnel mais aussi de prolonger son cursus.

Les atouts du diplôme sont :

- Grade Licence
- Formation professionnalisante (12 semaines de stage)
- Nombreux débouchés
- Rémunération intéressante
- Poursuite d'étude possible en Master et au-delà

Conditions d'admission :

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat S, ES, STMG après une sélection par une commission.

Admission possible en 2^{ème} année de DCG avec un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière.

Profil de l'étudiant :

L'étudiant qui entreprend des études en DCG doit être :

- Motivé
- Rigoureux et méthodique
- Assidu
- Autonome
- et avoir des qualités d'expression écrite et orale.

Il est vivement recommandé aux étudiants de s'informer sur les métiers du conseil économique, juridique et comptable aux entreprises avant d'entrer en DCG (cabinet d'expertise comptable, cabinet de commissariat aux comptes, service administratif et financier des entreprises).

Evolution professionnelle et débouchés :

Le diplôme de Comptabilité et de Gestion est une licence.

Les titulaires ont accès à une grande palette de métiers

- chef comptable
- contrôleur de gestion
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- assistant direction des ressources humaines
- fonction achat et gestionnaire de stock
- cadre dans la fonction publique
- ...

Et après...

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre des études après le DCG pour préparer :

- le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité de Gestion) puis le Diplôme d'Expertise Comptable
- un master des universités en comptabilité, audit, contrôle de gestion, finance, droit social, fiscalité...

Pour plus d'informations : www.dcg-noumea.net

Lycée du Grand Nouméa

<http://web.lgn.ac.noumea.nc/>

36, promenade de Koutio

BP 183 98830 Dumbéa

Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Chef des travaux :

Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13

E-mails : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

► ParcoursupNC :

dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.



PAROLES D'ÉLÈVE

Christopher, DCG au lycée du Grand Nouméa

« Le DCG est une formation complète et exigeante, qui touche aux différents domaines de l'entreprise (et pas seulement à la comptabilité, comme on pourrait le croire!). C'est pourquoi il demande une implication importante de chaque étudiant durant tout le cursus d'études.

Et après...

C'est aussi une porte d'accès vers le DSCG ou de nombreux Masters en droit, RH, finance, contrôle de gestion, etc.

Grâce à mon DCG, j'intégrerai à la rentrée prochaine (Novembre 2016), une École Supérieure de Gestion à Bordeaux pour y suivre une préparation au DSCG. J'aimerai, par la suite, approfondir mes connaissances en droit en intégrant un master de droit des affaires.

Pour finir, c'est vraiment un cursus que je recommande pour ceux qui sont intéressés par le monde des affaires. »

En savoir plus : <http://www.dcg-noumea.net/les-poursuites-detudes/>



PROCEDURE D'ADMISSION

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2017.

► La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

À SAVOIR

► MC parfois accessibles en CFA après une formation professionnelle.
Se renseigner au Point Apprentissage (voir page 32)

PROCEDURE D'ADMISSION

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2017.

► La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

En lycée

La MC Mention Complémentaire

Diplôme national professionnel, la mention complémentaire (MC) **se prépare en un an** après un CAP, un BEP ou un bac professionnel, technologique ou général. L'objectif est l'acquisition de compétences complémentaires ou d'une spécialisation afin de mieux s'adapter à l'emploi. **C'est un diplôme d'insertion professionnelle dont chaque spécialité correspond à l'exercice d'un métier.**

La MC est dispensée

en lycée professionnel, en centre de formation d'apprentis (CFA), par la formation professionnelle continue ou par l'enseignement à distance. La formation alterne entre enseignement en centre de formation et périodes en entreprise. Les enseignements sont essentiellement professionnels, il n'y a pas d'enseignement général en MC, à la différence des autres diplômes professionnels. Toutefois certaines MC comportent un enseignement de langue vivante.

Établissements

Lycée Jean XXIII (DDEC)
<http://jean23.ddec.nc/>
Route du Mont Mou - Païta
BP 32 - 98890 Païta
Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14
E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc

■ MC Employé de bar

Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier
<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>
2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

■ MC Cuisinier en desserts de restaurant
■ MC Employé de bar

Lycée Polyvalent Jules Garnier
<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>
65 avenue James Cook - Nouville
BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
E-Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc

■ MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques

Lycée Professionnel François d'Assise
<http://lpfa.ddec.nc/>
BP 33 - 98870 Bourail
Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05
E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc

■ MC Accueil - Réception

Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny
<http://lpsjc.ddec.nc/>
Rue de l'Alma - Nouméa
BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85
E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc

■ MC Accueil dans les transports

Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel
<http://lpchanel.ddec.nc/>
518 rue Charles Beuitemps-Beauprès
BP 1728 - La Conception
98810 Mont Dore
Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65
E-Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc

■ MC Accueil - Réception
■ MC Assistance - Conseil - Vente à distance
■ MC Services financiers

La FCIL Formation Complémentaire d'Initiative Locale

La FCIL est une formation complémentaire rapide et unique qui répond aux besoins du marché de l'emploi local. Elle ne délivre pas de diplôme mais une attestation de formation reconnue que dans la région où elle a été obtenue. L'ouverture d'une FCIL se fait en fonction des demandes de la part des entreprises et/ou en fonction d'un nombre suffisant de candidats.

La FCIL est dispensée en lycée professionnel et une partie importante en entreprise, en alternance jusqu'à 2/3 du temps total de la formation. **La formation dure entre 6 mois et 1 an.**

La FCIL vise une insertion directe dans la vie professionnelle locale.

Renseignez vous régulièrement auprès des établissements d'accueil ci-dessous.

Établissements

Lycée Professionnel Pétro Attiti
<http://webattiti.ac-noumea.nc/>
15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée
BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36
E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc

■ FCIL Cadet de la République
■ FCIL Sommelier



En écoles spécialisées

Gestion - Commerce

➤ EGC : École de gestion et de commerce du Pacifique sud

Cette école assure une formation en 3 ans de « **responsable en marketing, commercialisation et gestion** ». Le diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les programmes

L'enseignement associe cours, cas pratiques et stages en entreprise. Les étudiants sont formés à la gestion de projet et mènent une vie associative variée.

Un programme entrepreneurial est proposé pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise.

L'EGC forme des cadres d'entreprise, des collaborateurs et des créateurs d'entreprise, en lien étroit avec les entreprises calédoniennes.

L'EGC délivre un bachelor, bac+3, visé par le ministère de l'éducation nationale, permettant un taux d'insertion de 100%.

3 cursus possible :

■ Bachelor en présentiel :

Cours, projets, stages et un stage à l'international.

■ Bachelor en alternance :

À partir de la 2^e année, programme permettant une expérience de 2 ans en entreprise, en alternance (contrat d'apprentissage).

■ Programme Double diplôme

1^{ère} et 2^e année en programme Bachelor présentiel + 3^e année en université partenaire en Australie.

Ce programme permet d'obtenir en 3 ans un diplôme australien et le diplôme de l'EGC.

Les métiers après l'EGC

Les diplômés EGC sont repartis dans plusieurs secteurs d'activité

- chef de projet, ressources humaines
- gestion, finances, administration
- banque, assurance
- gérance d'entreprise
- marketing, communication

Focus : Contrôleur de gestion

=> Son rôle est d'analyser les résultats d'activité de l'entreprise, les coûts de production.

Son objectif est de fournir à la direction générale les éléments chiffrés à partir desquels seront définies les orientations stratégiques.

Concours d'entrée

Voir ci-contre.

Les frais de scolarité

Pour les frais de scolarité, renseignez-vous auprès de l'EGC.

EGC-CCI (École de Gestion et de Commerce)

<http://egc.cci.nc>

14, rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 31 40

E-mail : egc@cci.nc

Association des parrains EGC (30 entreprises)

réseau des anciens EGC

PROCEDURE D'ADMISSION

➤ ParcoursupNC :

dès le **10 août 2018**

pour la Nouvelle-Calédonie

➤ Parcoursup :

dès le **15 janvier 2019**

pour la métropole.

Lire pages 5 à 7.

Concours d'entrée

Il est accessible aux bacheliers et élèves de terminales. 4 centres de concours peuvent être ouverts : Nouméa, Lifou, Koné et Port-Vila.

Pour 2019, clôture des inscriptions le 31 octobre 2018 :

➤ 10 novembre 2018 :

épreuves d'admissibilité (écrit)

➤ 3 au 6 décembre 2018 :

épreuves d'admission (oraux)

Épreuves d'admissibilité

1) Épreuves écrites sur une journée : synthèse de documents, anglais, mathématiques, culture générale.

2) Notation du dossier de scolarité de l'élève.

Épreuves d'admission

Épreuves orales : entretien de motivation et oral d'anglais.



© FRED PIVET



En écoles spécialisées ou en lycée

Social - paramédical

À l'IFPSS

➤ Formation d'infirmier

Conditions du concours :

■ Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

■ Être titulaire du Baccalauréat (toutes séries) ou équivalence.

Les épreuves d'admissibilité comprennent :

■ Une épreuve écrite relative à un texte portant sur l'actualité sanitaire et sociale (trois questions). Cette épreuve permet d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture du candidat. Durée : 2 heures.

■ Des tests d'aptitude qui évaluent les capacités de raisonnement logique, d'abstraction, de concentration et les aptitudes numériques. Durée : 2 heures.

L'épreuve d'admission :

Consiste en un entretien avec un jury et a pour objet d'évaluer l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet personnel.

Les candidats sont interrogés sur un thème concernant le domaine sanitaire et social.

Contenu de formation :

Les enseignements théoriques portent sur les sciences humaines et sociales, les sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie...) et les techniques professionnelles. Les stages représentent 40% de la formation. Le DE d'infirmier est désormais intégré au LMD (licence-master-doctorat) et il est reconnu au niveau licence.

Spécialisations possibles :

Diplômes d'état de puéricultrice, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire (en métropole).

IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales)

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 38 40 - Fax : 24 38 99

E-mail : accueil@ifpss.nc

Renseignements et retrait des dossiers

sur place ou sur www.ifpssnc.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

► Dossiers à retirer et à déposer à l'IFPSS

Dates à confirmer auprès de l'IFPSS

L'IFPSS met à votre disposition des fiches formations. Allez vous renseigner sur place pour des précisions sur les contenus, les conditions d'accès.

À SAVOIR

► Le BP (brevet professionnel) de **Préparateur en Pharmacie** peut se préparer en 2 ans dans le cadre de l'apprentissage avec le CFA de la CCI. Voir page 28.

DES ÉPREUVES DÉCENTRALISÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Diplômes d'État niveau III dans le domaine social

À l'IFPSS

Plusieurs instituts de formations sociales métropolitains comme Toulouse, Marseille, Nice, Nord pas de Calais...

acceptent de décentraliser les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission en Nouvelle-Calédonie pour l'obtention du Diplôme d'État (niveau III) :

- Éducateur spécialisé
- Éducateur de jeunes enfants
- Assistant de service social

Liste des écoles accessible sur le site www.unaforis.eu

► Inscriptions d'octobre à janvier selon les écoles.

Souvent, ces épreuves se déroulent avant même l'examen du bac : les élèves de terminale devront alors fournir l'attestation de réussite au bac dès la publication des résultats pour poursuivre leurs démarches.

IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales)

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 38 40 - Fax : 24 38 99

E-mail : accueil@ifpss.nc

Bureau Concours et Examens

Tél. : 24 40 95

paul.sinyeue@ifpssnc.nc

Éducateur spécialisé et Moniteur-Éducateur

au CEMEA Pwără Wäro à Poindimié

Pour les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur-moniteur en métropole, le CEMÉA Pwără Wäro organise, en partenariat avec le CRFMS ERASME de Toulouse les épreuves d'admissibilité, dites « épreuves écrites », qui se déroulent début janvier, et les entretiens (professionnel et psychologique), dits « épreuves orales », ouvertes aux candidats admissibles entre mi-mars et début avril. Ces épreuves font l'objet d'une inscription au concours, ouverte du 1^{er} octobre à mi-novembre. L'inscription se fait auprès du CEMÉA Pwără Wäro.

Cette association propose, en lien avec ERASME, un accompagnement de chaque candidat tout au long de son parcours, jusqu'à son entrée en formation. Sur demande, des réunions d'information peuvent être organisées.

CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)

www.pwarawaro.nc

BP 241 - 98822 Poindimié

Tél. : 47 14 71

E-mail : accueil@pwarawaro.nc



Au lycée du Grand Nouméa

➤ Préparation aux concours paramédicaux et sociaux - PMED

Être à l'écoute des autres, s'occuper de jeunes enfants, de personnes handicapées ou de personnes âgées, accompagner des individus ou des familles en difficulté matérielle ou psychologique, prodiguer des soins... Tous ces métiers sont accessibles par le biais d'écoles spécialisées qui préparent à des diplômes d'Etat permettant d'exercer un métier dans le domaine social ou paramédical.

L'entrée dans ces écoles se fait sur concours et la PMED vous propose de vous y préparer

Conditions d'accès :

- Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.
- Être titulaire d'un Baccalauréat ou équivalence.

Après la formation

Il est possible de se présenter aux différents concours d'entrée organisés par les écoles d'infirmier(ère)s, d'aide-soignant(e)s, d'éducateurs...

Lycée du Grand Nouméa

<http://webign.ac.noumea.nc/>
36, promenade de Koutio
BP 183 98830 Dumbéa
Tél. lycée : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
Chef des travaux : Tél. : 41 01 07 ou 41 01 13
E-mails : cdti.9830557n@ac-noumea.nc
asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

➤ **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

Lire pages 5 à 7.

En écoles spécialisées

Enseignement

➤ Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC)

Si vous désirez devenir instituteur dans l'enseignement primaire public, l'IFM-NC assure une formation d'une durée de trois ans.

Après validation de leur cursus de formation, les instituteurs stagiaires obtiennent le diplôme d'instituteur et le grade universitaire de licence.

Direction des Ressources Humaines de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie

www.drhfpnc.gouv.nc
Tél. : 25 62 50 (section concours)

IFM-NC (Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie)

www.ifmnc.nc
14 rue Pierre Sauvan - Anse Vata
BP 8036 - 98807 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 45 41 - Fax : 26 28 50
E-mail : ifmnc@ifmnc.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

➤ Pour le recrutement, renseignements auprès de la DRHFP-NC ou de l'IFM-NC

➤ École Normale de l'Enseignement Privé (ENEP)

L'ENEP a pour objectif la formation initiale des instituteurs des Enseignements privés confessionnels en Nouvelle-Calédonie. La formation conduit à l'obtention du **diplôme professionnel d'Instituteur (D.P.I.)** dans lequel est, jusqu'en 2019 inclus, la Licence pluridisciplinaire mention « métiers de l'enseignement du premier degré », délivrée par l'**Université de la Nouvelle-Calédonie (U.N.C.)**.

Durant les 3 ans de formation, celle-ci alterne cours magistraux, travaux pratiques et stages sur toute la Nouvelle-Calédonie.

ENEP (École Normale de l'Enseignement Privé)

<http://enep.ddec.nc/>
43, rue Jean Jaurès
BP 183 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 27 63 95 - Fax : 28 83 52
E-mail : sec.enep@ddec.nc

PROCEDURE D'ADMISSION

➤ Pour le recrutement, renseignements auprès de l'ENEP

INFO +

➤ L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (ESPE)

L'ESPE est une école Interne de l'UNC. Elle assure la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés.

Voir page 13



D'autres possibilités

> En Nouvelle-Calédonie

POINT Apprentissage
14, rue de Verdun - 98800
Nouméa
Tél. : 24 69 49
www.apprentissage.nc
contact@apprentissage.nc

Horaires d'ouverture

Accueil du public du lundi au jeudi
de 8h à 16h en continu.
Permanence téléphonique toute la
semaine de 7H30 à 17H

PROCÉDURES D'ADMISSION

POUR LES FORMATIONS POST-BAC :

► **ParcoursupNC :**
dès le **10 août 2018**
pour la Nouvelle-Calédonie

POUR LES AUTRES FORMATIONS :

► **Retrait des dossiers** entre juillet
et octobre 2018.

► **Il faut se présenter au POINT
Apprentissage** muni d'une pièce
d'identité. Les candidats retenus
après les tests de positionnement
seront évalués lors d'un entretien
par un jury. Attention le dossier
d'inscription devra être complet, les
bulletins de notes seront exigés.

INFO +

ÉVÉNEMENTS :

► **Semaine de
l'apprentissage**
le 2 au 7 juillet 2018.

► Les apprentis seront
présents au **salon de
l'étudiant 2018**, le 3 et le 4
août. Venez à leur rencontre et
partager leurs expériences.

➤ L'Alternance en CFA du CAP au Bac +3

Le principe :

Suivre une formation
alternée entre un centre
de formation d'apprentis
(CFA) et une entreprise.

Le rythme est de une semaine en CFA et de
2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti alternant est un salarié en forma-
tion, avec un véritable contrat de travail.

Pour qui ?

L'alternance est accessible pour les
candidats de 16 à 25 ans.

Comment ?

Plus de 30 formations par alternance sont
proposées chaque année dès septembre.

Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et
d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la
Nouvelle-Calédonie.



Les formations proposées :

> CAP ET BAC PROFESSIONNEL EN CFA :

Des fiches d'information pour chacune des
formations proposées sont disponibles
à l'accueil du Point A et par internet
www.apprentissage.nc

> LES FORMATIONS POST-BAC au CFA de La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) :



- BTS Négociation et digitalisation de la
relation client
- BTS Gestion de la PME
- BTS Comptabilité et gestion
(BTS en alternance lire aussi page 18)
- BP Préparateur en pharmacie
- Diplôme consulaire Agent de
maintenance en électricité et
Instrumentation (possible après un CAP
et 1 an d'expérience dans le secteur)
- Bachelor EGC (Lire aussi page 27)

> FORMATIONS APRÈS UN BAC+2 :

- Bachelor Développement commercial
option banque et assurance
- Bachelor Commerce international

Conseils pour rechercher un maître d'apprentissage

- Multipliez vos démarches auprès des
entreprises.
- Recherche directe : Consultez les pages
jaunes de l'annuaire téléphonique,
internet, les petites annonces
des journaux..., faites appel à vos
connaissances : familles, relations...
- Même s'il est demandé au jeune de
trouver d'abord un employeur, les
CFA peuvent vous aider dans vos
démarches ainsi que les organisations
et syndicats professionnels, le CIO, les
Missions d'Insertion (MIJ) et les services
provinciaux de l'emploi.

Le POINT A

Le POINT Apprentissage est le service inter-
consulaire d'information et de recrutement
des apprentis en Nouvelle-Calédonie,
il regroupe toutes les candidatures.
Il accueille et informe les personnes
intéressées sur les modalités, la nature du
contrat d'apprentissage, la grille de salaire,
et les métiers préparés.

Les agences consulaires en brousse et les
différents partenaires d'insertion assurent
le relai.

Pour s'inscrire

- La recherche d'un maître d'apprentissage
est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage
avec une entreprise pour être inscrit et
pour suivre la formation dans un CFA.



► En Nouvelle-Calédonie



► CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)



Créé au 18^e siècle et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CNAM est en charge de **trois missions** :

- La diffusion de la culture scientifique et technique
- La recherche technologique
- La formation tout au long de la vie

Pour permettre à chacun de se former, le CNAM propose :

- **Un enseignement ouvert à tous** : pour se perfectionner, améliorer ses compétences, acquérir une qualification ou un diplôme afin d'évoluer professionnellement, se reconvertir ou changer d'emploi. Le CNAM propose des formations du niveau technicien supérieur au niveau ingénieur. Chaque année, il délivre plus de 6 400 diplômes, dont 1 100 diplômes d'ingénieur.
- **Dans tous les domaines** : plus de 300 parcours de formations scientifiques, techniques et tertiaires, ciblés sur les compétences recherchées par les entreprises.

► **À travers différentes formules combinables entre elles** : cours du soir, le samedi, à distance, séminaires en journée, à chacun de choisir selon ses disponibilités et son projet.

► **En lien avec le monde professionnel** : des enseignants issus de l'entreprise, qui veillent à l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers.

Le CNAM Nouvelle-Calédonie propose les formations présentes dans les domaines suivants :

- économie, gestion et comptabilité,
- informatique,
- ressources humaines,
- formation et social
- santé sécurité au travail

CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)

www.acestecnam.nc

30, rue Georges Clemenceau - 1^{er} étage

Galerie Espace de Paris - Centre ville - Nouméa

Tél. : 28 37 07 - 28 13 90 - Fax : 27 79 96

E-mail : info@acestecnam.nc



► GRETA INC (Groupement d'Établissement de l'Éducation Nationale)

Le GRETA inter Provincial de la Nouvelle-Calédonie regroupe 3 antennes fonctionnelles (Îles, Nord et Sud) et 41 établissements scolaires publics (32 collèges et 9 lycées) qui mutualisent leurs compétences et leurs ressources matérielles pour organiser des actions de formation.

Le GRETA accueille des salariés, des demandeurs d'emploi, les jeunes adultes en insertion professionnelle, des individuels qui financent leur formation.

Une équipe de conseillers en formation continue vous accompagnent dans la réalisation de vos projets de formation. Les formations dispensées sont très nombreuses et accessibles sur différents dispositifs, en alternance, en groupe, à distance, en individualisation.

Que peut-on faire au Greta ?

- Élever son niveau de qualification ;
- Se remettre à niveau ;
- Préparer un concours ;
- Suivre des formations générales ou professionnelles ;
- Préparer un diplôme professionnel du CAP au BTS ;
- Se former en langues ;
- S'adapter aux nouvelles technologies...

Renseignez vous auprès des antennes et consultez toute l'offre de formation sur le site www.greta.nc.

GRETA Interprovincial

www.greta.nc

LP Petro Attiti - Rivière salée

BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31

E-mail : contact@greta.nc

Antenne Sud/Îles : 41 50 39

Antenne Nord : 47 74 16

Des domaines de formations variés :

Bâtiment, Industrie, Commerce, Service, Restauration, Hôtellerie, Transversal (Bureautique informatique, Comptabilité, Langues Anglais/Japonais sur objectifs spécifiques, Développement, Performance.

■ Des **formations spécifiques pour les bacheliers**, sous réserve :

- **Préparation à l'entrée en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)** scientifiques (Kiné et PACES éventuellement admis) - projets vers la métropole pour septembre 2019 (Antenne Sud)

Période de formation : de mars à juin 2019

Formation ouverte aux bacheliers série S, 2018

Ouverture des inscriptions : 10 décembre 2018

Clôture des inscriptions : 02 février 2019

Sélection sur dossier scolaire et sur résultats au baccalauréat.

Ouverture de la formation sous réserve du financement par la Nouvelle-Calédonie.

- **Préparation aux concours des Instituts d'Études Politiques (IEP) (Antenne Sud)** ► voir page 26

Inscription du 3 décembre 2018 au 17 décembre 2018.

■ Quelques exemples de **formations diplômantes** en 2018 :

- **BTS par intégration :**

- Tourisme au lycée Lapérouse
- Electrotechnique au lycée Jules Garnier
- Pilotage des Procédés au lycée Michel Rocard
- Maintenance des matériels de construction et de manutention au lycée Michele Rocard

- **DAEU** au lycée Augustin Ty.

■ Exemples **d'autres formations / remises à niveau** :

- Préparation concours C et B filière administrative et filière sanitaire et sociale
- Remise à niveau en anglais
- Formations qualifiantes en soudure, mécanique, maintenance, électricité, froid, logistique
- Accompagnement VAE

Attention, toutes les formations ne sont pas accessibles directement après le bac.



À SAVOIR

► Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Conditions d'accès :

- Avoir un niveau de seconde générale pour le DAEU A et de 1ère scientifique pour le DAEU B.

- Avoir interrompu ses études initiales depuis deux ans au moins, et remplir l'une des conditions suivantes au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme :

- avoir vingt ans au moins et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation sociale
- ou avoir vingt-quatre ans.

Lieux de formations :

- DAEU option A : 10 centres de préparation en Nouvelle-Calédonie
- DAEU option B (à dominante scientifique) : Vanuatu – Nouméa (centre d'examen)

Se renseigner auprès de l'UNC

Secrétariat pédagogique,
tél. : 290 492

Accueil secrétariat, tél. : 290 490

Courriel : sfc@univ-nc.nc

Horaires : Ouvert au public du lundi au jeudi de 8 h-12 h et 14 h-16 h / fermé le vendredi

► Université de la NC (UNC)

L'UNC offre des opportunités alternatives de **certifications** ou de **formations diplômantes** (Lire aussi page 8 à 9) :

- Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)
- Tests d'anglais IELTS
- Certification en orthographe Voltaire
- Test de Connaissance du Français (TCF)
- Certificat Informatique et Internet (C2i)

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) (Lire ci-contre)
- Capacité en droit

Renseignez vous auprès de l'UNC et consultez toute l'offre de formation sur le site www.unc.nc

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

www.unc.nc

Tél. : 29 02 90 - Fax : 25 48 29



► Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

L'UNC offre des opportunités alternatives de formation grâce à l'accueil, de la délégation du CNED en Nouvelle-Calédonie.

► Une autre façon de se former

En Nouvelle-Calédonie, le CNED, spécialisé dans l'enseignement à distance, offre une alternative de formation supérieure particulièrement intéressante :

- Elle augmente le potentiel de formations disponibles ;
- Elle permet d'adapter le rythme des études aux contraintes des salariés et chefs d'entreprise et au-delà de tout candidat à une formation.

► Le CNED permet de :

- Préparer un BTS (Bac +2) ;
- Préparer un diplôme universitaire (Licence, Master) ;
- Préparer un examen ou un concours ;
- Obtenir un diplôme équivalent au bac et accéder à l'université (DAEU) ;
- Préparer une certification en langue
- Préparer une capacité en droit

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

www.cned.fr

Posez vos questions par E-mail : accueil@cned.fr ou à <http://www.cned.fr/contact>



► Devenir fonctionnaire (Les concours)

Préparation aux concours

L'accès aux emplois de la fonction publique qu'elle soit d'État, territoriale, provinciale ou communale, se fait par voie de concours.

Les concours administratifs sont regroupés en catégories :

- Catégorie A avec la licence, la maîtrise ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie B avec le baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie C sans condition de diplôme.

Le niveau des candidats a tendance à s'élever. Une solide préparation est toujours nécessaire. **Les organismes assurant des préparations aux concours administratifs sont les suivants :**

- L'Université de la Nouvelle-Calédonie : le CU préparation aux concours de catégorie B de la fonction publique ;
- Le GRETA ;
- Le CNED pour les préparations par correspondance.

Où s'inscrire et s'informer ?

- Pour les concours de la fonction publique territoriale, provinciale et communale, s'adresser à la :

DRHFPNC (Direction des ressources humaines de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie)

www.drhfpnc.gouv.nc

18, avenue Paul Doumer - Immeuble J.Iékawé -

Bureau n°2 RDC - Nouméa

Tél. : 25 62 50 - Fax : 25 62 58

E-mail : drhfpnc-concours@gouv.nc

- Pour les concours de la fonction publique d'État : police nationale, douanes, Éducation Nationale ...

Toutes les infos sur :

<http://concours.fonction-publique.gouv.fr/score>

► En Nouvelle-Calédonie



(suite) D'autres possibilités

► Service Militaire Adapté (SMA) (Nouméa, Koumac et Koné)

« La réussite par le travail et l'effort »

Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Conditions d'âge : entre 18 et 26 ans.

Statut : volontaire stagiaire ou volontaire technicien (nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois pour un stagiaire). Une formation militaire et citoyenne :

- développement de l'esprit de cohésion à travers la vie en section sportive
- préparation permis de conduire
- préparation PSC1 (1^{er} secours)

15 Formations professionnelles sont proposées :

- Employé commercial en magasin
- Agent administratif
- Peintre en bâtiment plaquiste
- Agent d'entretien du bâtiment
- Maçon carreleur

- Mécanicien automobile
- Métallier-soudeur
- Hôtellerie et restauration
- Transport et logistique
- Métiers de la terre
- Auxiliaires d'autonomie
- Agents de prévention et de sécurité
- Sapeurs-pompiers volontaires
- Remise à niveau des diplômés
- Métiers de la mine

RSMA-NC

BP 41 98 850 Koumac

<http://www.rsma.nc>

Mail : OfficierSuperieurAdjoint@rsma.nc

Facebook : RSMA-NC c'est CHOC

La cellule Recrutement au 47 88 24 (Koumac)

ou 74 96 57

► Forces Armées (Carrières de l'armée)

ARMÉE DE TERRE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (C.I.R.F.A.)

www.sengager.fr

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 46 - Fax : 29 29 48

E-mail : cirat-noumea@ofrratel.nc

MARINE NATIONALE

Bureau d'information sur les carrières de la Marine Nationale

www.forcesarmees.nc

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél./Fax : 29 28 64

E-mail : bicm-noumea@lagoon.nc

ARMÉE DE L'AIR

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Bureau AIR

<http://devenir-aviateur.fr>

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 40 - Fax : 29 29 42

E-mail : bureau.nc@gmail.nc

GENDARMERIE NATIONALE

Cellule de recrutement

Caserne Meunier

16, rue Frédéric Surleau

BP R3 - 98851

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 51 14 - Fax : 29 51 15

► École des Métiers de la Mer (EMM)

Qualifications sous forme de modules aux métiers de la Mer. Les formations sont organisées par filières (matelot, mécanicien ou capitaine) et par secteurs d'activités (pêche, tourisme, transport de passagers, commerce, remorquage, mines). Quelle que soit la filière choisie, une préqualification est requise.

EMM (École des métiers de la mer)

www.emm.nc

38 AVENUE James Cook - Nouville

BP 10013- 98 805 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 78 63 - Fax : 27 47 54

E-mail : assistante@emm.nc

► Métiers des mines

L'exploitation des mines et la transformation des minéraux font appel à des connaissances et des compétences très diversifiées et souvent polyvalentes.

Centre de Formation

aux Techniques de la Mine et des Carrières (C.F.T.M.C)

BP 4 - village de Poro

98816 Houaïlou

Tél. : 42 57 56

E-mail : contact@cftmc.nc

► Établissement de Formations Professionnelle des Adultes (EFPA)

L'EFPA est un établissement public dont la mission est de proposer aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi (à partir de l'âge de 17 ans) une formation professionnelle leur permettant :

- d'exercer un métier
- de s'adapter à un nouveau métier
- de maintenir ou de parfaire leur connaissance
- d'acquérir une qualification professionnelle d'un niveau plus élevé

■ Les formations qualifiantes dispensées par l'établissement public sont principalement de niveau V et IV, soit sur des titres nationaux du ministère du travail et de l'emploi, soit sur des titres de la Nouvelle-Calédonie.

EFPA

10, rue Kataoui

BP 428 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 57 30 Fax 27 34 35

Email : sec.dg@etfpa.nc

www.efpa.nc

La vie étudiante en Nouvelle-Calédonie

Bourses, logement, démarches administratives, quotidien...

ANNÉE SCOLAIRE
2019

INFO +

Le dossier social étudiant (DSE)

EN NOUVELLE-CALÉDONIE :
du 1^{er} juillet au 31 octobre 2018

Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander une bourse d'état et/ou un logement en résidence universitaire.

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

En Nouvelle-Calédonie :

➤ L'inscription se fait sur le site Internet du CNOUS (ou CROUS) via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

du 1^{er} juillet au 31 octobre 2018

➤ De octobre à décembre, le service des bourses du vice-rectorat donne un avis conditionnel : attribution, rejet, attente.

➤ À partir de février, dès transmission du justificatif de scolarité, le service des bourses donne une réponse définitive.

Bourses & Aides financières

➤ Bourse de l'Éducation Nationale

(bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)

DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2018

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2019 et pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur, vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale du 1^{er} juillet au 31 octobre 2018.

Constitution d'un dossier social étudiant (DSE) à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention, ne pas attendre les résultats du baccalauréat pour formuler une demande de bourse et/ou de logement !

➤ Les bourses & aides provinciales

DÈS JUILLET 2018

Seulement APRÈS avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE), vous pouvez demander une aide (bourses, aides ou prêt) à la province dont vous dépendez. Attention aux dates de campagnes et procédures :

PROVINCE SUD

Campagne du 27 juillet
au 31 août 2018

Direction de l'Éducation Sud (DES)
- Bureau d'Information et d'Aide
aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau
BP L1-98849 Nouméa Cédex
Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46

Fax : 20 30 23
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site :
www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également
disponible pour évaluer vos droits.



PROVINCE NORD

Campagne de début juillet
au 31 octobre 2018

Direction de l'Enseignement, de la
Formation, de l'Insertion et de la
Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses
BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27
defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau
98800 Nouméa
www.province-nord.nc
Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer
un dossier auprès de leur établissement
ou dans les services concernés (mairie-
province).



PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ

Campagne de début juillet
à fin septembre 2018

Direction de l'Éducation, de
la Formation, de l'Insertion
Professionnelle et de l'Emploi
(DEFIPE)

Lifou - Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Iles
Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX
c-wamo@loyalty.nc
www.province-iles.nc
Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet
ne sera accepté par le service
d'enseignement.

Les dossiers sont à retirer et à déposer à
l'hôtel de la Province des Iles de Lifou et
aux Délégations de la Province des Iles à
Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des
bureaux des bourses des Iles Loyauté.

➤ Bourses du Ministère de l'Agriculture

Pour les BTS (agricoles)
en Nouvelle-Calédonie

Les dossiers de demandes
de bourse sont à retirer
au Lycée Agricole de
la Nouvelle-Calédonie,
lors de l'inscription dans
l'établissement,
en décembre 2018.

Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

Direction du service d'Etat, de
l'Agriculture, de la Forêt et de
l'Environnement (DAFE)

<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou suivi-etudiant@dafa.nc

Lycée Agricole et Général Michel
Rocard de la Nouvelle-Calédonie

<http://legta.formagri.nc>
Route Municipale 2
BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

Les services de la Maison de l'étudiant sont proposés à tous les étudiants post-bac de Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création, la Maison de l'étudiant joue pleinement son rôle d'accueil, de conseil et d'animation; elle constitue de fait le véritable lien entre le haut du campus (les résidences) et la partie basse utilisée pour les enseignements. La cafétéria reste ouverte jusqu'à 22 heures et un ensemble de services aux étudiants y est déployé (logement, bourses, santé, aide sociale, culture, dispositif MIPE).

Se loger

➤ Le campus universitaire de Nouville

Le GIP MAISON DE L'ETUDIANT dispose d'une grande résidence de près de 600 logements sur le campus de Nouville.

Administrée par la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie, celle-ci se compose de studios, d'appartements F1, F2 ou F4. Certains logements bénéficient **d'équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.**

Tous les étudiants majeurs de la Nouvelle-Calédonie peuvent demander un logement en résidence. Les candidatures sont validées par une commission d'attribution en fonction de plusieurs critères (échelon de la bourse, éloignement du domicile familial, situation personnelle, mérite...).

➤ Les candidatures au logement étudiant se déroulent **du 1^{er} juillet au 31 octobre de l'année précédent** la rentrée universitaire.

➤ Les **dossiers de candidature** pour les logements dans la résidence universitaire de Nouville sont transmises par email à l'étudiant ou au futur étudiant **après une pré-inscription** en ligne sur :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

**SIC (Société Immobilière
de Nouvelle-Calédonie)**
Agence SIC de la résidence universitaire
www.sic.nc
Résidence Universitaire
4, rue Raoul Félix Thomas - Nouville
Tél. : 27 37 80 - Fax : 28 43 56
E-mail : etudiant@sic.nc

Mwa Sup' - Foyer & Tutorat étudiants

Depuis 14 ans, l'association Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants accompagne les étudiants de la Nouvelle-Calédonie vers la réussite scolaire et leur permet ainsi de devenir les cadres de demain. Mwa Sup' assure un suivi personnalisé et met à la disposition de chaque étudiant l'hébergement en campus, la restauration le matin et le soir et le service de navette aller et retour chaque jour vers l'UNC.

Tous les bacheliers
désireux de suivre un
cursus universitaire
(DEUST, Licence, Master)
ou de passer un concours
(CAPES, PE, PACES)
peuvent faire une
demande d'intégration à
Mwa Sup'.

Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants

www.mwaSup.nc
Tél./Fax : 76 66 95 - 24
07 73
28 bis rue Olry, Vallée
du Génie
BP 13526
98803 Nouméa CEDEX

Une bourse, un logement ?



faites votre demande sur
etudiant.gouv.fr

**01 JUILLET >
31 OCTOBRE**

ETUDES SUPERIEURES

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES D'AIDES AUX BACHELIERS

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)

• Province Sud

<http://www.mij.asso.nc>

À Nouméa : 12, rue de Verdun -

Immeuble Galliéri II - 4e étage

Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43

Des antennes de la MIJ Sud à

Bourail, Dumbéa, Ile des Pins, La

Foa, Mont-Dore, Païta, Thio, Yaté.

E-mail : mij@mij.asso.nc

• Province Nord

BP 26 - 98822 Poindimié

Tél. : 47 31 13 - Fax : 47 31 38

Des antennes de la MIJ Nord

à Canala, Koumac, Poindimié,

Ouéroua.

E-mail : mijnord@lagoon.nc

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Iles Loyauté (EPEFIP)

www.epefip.nc

• EPEFIP Lifou

BP 253 - 98820 Lifou

Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98

E-Mail : e-pamani@epefip.nc

• EPEFIP Maré

BP 139 - Maré

Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10

• EPEFIP Ouvéa

Wadrilla BP 24 - 98814 Ouvéa

Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60

E-Mail : jacqueline.a@epefip.nc

BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'UNC)

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

Tél. : 29 01 91 - Fax : 25 48 29

E-Mail : deve_baip@univ.nc

Se soigner

Avec un véritable service de médecine généraliste (préventif et curatif), la Maison de l'Étudiant répond aux besoins de santé de la population étudiante.

C'est aussi un relais important pour toute les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

En ce qui concerne la prise en charge des soins, tous les étudiants doivent obligatoirement être couverts socialement. Ces assurances comprennent une **assurance de base (CAFAT)** et une **assurance complémentaire** (mutuelles locales, nationales ou assurances privées).

II L'assurance de base CAFAT

La cotisation à l'assurance de base (CAFAT) plus particulièrement l'**assurance maladie-maternité** est à 45 300 F (2017)

Comment m'inscrire ?

➤ Au moment de l'inscription, retirer et compléter auprès de l'établissement d'enseignement supérieur, un dossier de demande d'adhésion à l'assurance maladie-maternité de la CAFAT.

➤ Document également disponible aux guichets de la CAFAT ou téléchargeable sur <http://www.cafat.nc/>. Voir Guide pratique de l'étudiant (format PDF) sur le même site.

CAFAT (Caisse de Protection Sociale de Nouvelle-Calédonie)

www.cafat.nc

4, rue du Général Mangin - BP L5 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 25 58 14 - Fax : 25 58 39

E-mail : maladie@cafat.nc

III L'assurance complémentaire

L'assurance complémentaire, conseillée pour les étudiants est celle de la mutuelle des fonctionnaires. En effet, l'offre étudiante proposée par la MDF, répond aux besoins de ces derniers (contraceptifs, opticien, psychologue etc...). De plus, une aide de 10 000 F dénommée « chèque santé » est allouée par la Maison de l'Étudiant à tout étudiant de nationalité française souscrivant à cette offre.

La cotisation à l'offre étudiante de la Mutuelle des Fonctionnaires est à 24 000 F l'année (2017). L'aide « chèque santé » est déduite directement sur la cotisation, ce qui reviendrait à 14 000 F l'année pour tout étudiant de nationalité française.

Où m'informer ?

Mutuelle des Fonctionnaires

<http://www.mdf.nc>

Tél. : 28 42 10

Maison de l'Étudiant

Tél. : 290 141

Où m'inscrire ?

Mutuelle des Fonctionnaires

<http://www.mdf.nc>

Tél. : 28 42 10

Partir étudier en Métropole

Bourses, logement, démarches administratives, quotidien...

Bourses & Aides financières

ANNÉE SCOLAIRE
2019/2020

➤ Bourse de l'Éducation Nationale

(bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)

DU 15 JANVIER AU 31 MAI 2019

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des **études supérieures en Métropole en 2019/2020 et qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie** ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis mais classé (attestation à demander à l'établissement sollicité), vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale **du 15 janvier au 31 mai 2019**.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

➤ Les bourses & aides provinciales

DÈS JUILLET 2018

Vous devez faire votre demande de bourses, d'aide ou de prêt **auprès de la province dont vous dépendez, dès juillet 2018**. Un dossier de suivi pour les démarches administratives est constitué pour chaque étudiant boursier. En cas de premier départ pour la métropole, un entretien de validation du projet d'études est proposé.

➤ **RAPPEL** : puis du 15 janvier au 31 mai 2019 vous formulerez une demande de Bourses Nationales et constituerez un **dossier social étudiant (DSE)** (pour l'année scolaire 2019/2020) sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention aux dates de campagnes et procédures :

PROVINCE SUD

Campagne du 27 juillet au 31 août 2018 pour des études supérieures en métropole 2019/2020.

Direction de l'Éducation Sud (DES) - Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46 - Fax : 20 30 23
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site : www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

PROVINCE NORD

Campagne de début juillet au 31 octobre 2018 pour des études supérieures en métropole en 2019/2020.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses
BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27
defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau
98800 Nouméa
www.province-nord.nc
Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés.

PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Campagne de début juillet à fin septembre 2018 pour des études supérieures en métropole en 2019/2020.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Lifou - Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Îles Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX
c-wamo@loyalty.nc
www.province-iles.nc
Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement. Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté.



INFO +

Le dossier social étudiant (DSE)

POUR LA MÉTROPOLE :

du 15 janvier au 31 mai 2019

Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander une bourse d'état et/ou un logement en résidence universitaire.

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

Pour la Métropole :

➤ L'inscription se fait sur le site Internet du CNOUS (ou CROUS) via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

du 15 janvier au 31 mai 2019

➤ Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, attente.

➤ À partir du mois de septembre, une réponse définitive vous est faite au vu du justificatif d'inscription.

Plus d'informations sur :

<http://www.mncparis.fr/etudiants/dossier-social-etudiant>
<http://www.ac-noumea.nc>

INFO +

Un coaching pour l'enseignement supérieur agricole

Dans le cadre du projet éducatif, la Nouvelle-Calédonie finance un coaching des étudiants calédoniens volontaires qui partent faire des études supérieures dans l'enseignement agricole en métropole :

Avant l'arrivée en métropole :

- stage de préparation au départ en Nouvelle-Calédonie,
- aide pour Parcoursup, l'admission post-bac dans l'enseignement agricole aussi bien en BTS, que pour les formations d'ingénieurs agronomes ou d'agriculture, et pour le diplôme de vétérinaire.

A votre arrivée :

- suivi en métropole réalisé par un coach professionnel
- soutien scolaire individualisé dans les lycées agricoles pour favoriser la réussite des étudiants.

S'adresser à la DAFE, contact page 47.

➤ Bourses du Ministère de l'Agriculture

Pour les BTSA (agricoles) en métropole. Chaque année plus de 20 étudiants calédoniens (34 en 2017) partent en BTSA dans des spécialités très différentes : agriculture, horticulture, élevage, aquaculture, maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, développement local, aménagement paysager, analyse biologique, agroalimentaire.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** du 15 janvier au 31 mai 2019 à partir du site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

Direction du service d'état, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

209 rue A. Bénégig - Haut-Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr et suivi-etudiant@dafe.nc

Lycée Agricole et Général Michel Rocard de la Nouvelle-Calédonie

<http://legta.formagri.nc>
Route Municipale 2
BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
legta.pouembout@educagri.fr

➤ Bourses avec affectation spéciale

Ces bourses s'adressent aux candidats suivant une formation supérieure en métropole dans une spécialité non enseignée sur le territoire. Les BAS sont accessibles tant aux bacheliers débutant leurs études supérieures qu'aux étudiants déjà engagés dans un cycle de formation.

La campagne des bourses avec affectation spéciale se termine fin avril.

Où m'informer sur les conditions d'accès, sur les formations inscrites ? Où retirer et déposer le dossier ?

- Sur Internet : www.drhfnc.gouv.nc
- Uniquement entre 13 h et 16 h à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, centre administratif Jacques Iékawé - 18 avenue Paul Doumer à Nouméa.
Tél. : 25 60 00

➤ Le passeport mobilité

Dispositif national de continuité territoriale. Révisé en décembre 2010 dans le cadre de la loi de développement des outre mers. Ce dispositif concerne, dans le cadre du **passeport mobilité études**, les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent poursuivre des **études supérieures** en métropole (sous certaines conditions en Europe) ou dans une autre collectivité d'outre mer.

Critères d'attribution : Les candidats doivent être de nationalité française, avoir leur résidence habituelle en Nouvelle-Calédonie.

Sont concernés les étudiants s'inscrivant dans les établissements supérieurs en métropole du fait de la saturation en Nouvelle-Calédonie de la filière choisie ou de son inexistence. En cas de deux échecs consécutifs, le droit au passeport mobilité est momentanément perdu.

L'aide de l'état se fait uniquement sur le coût du billet d'avion, dans le cadre d'un aller-retour par année universitaire. L'aide peut se faire par l'avance du billet ou le remboursement.

Les modalités prévoient :

➤ **Une aide de 100% sur le coût d'un billet** pour l'étudiant qui bénéficie d'une bourse de l'État sur critères sociaux.

➤ **Une aide de 50% sur le coût d'un billet** d'avion pour l'étudiant qui est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel / nombre de parts) n'excède pas 3.177.924 CFP.

Le mode opératoire de calcul est fait sur le dernier avis d'imposition en prenant en compte le détail des revenus avant déductions, abattements et cotisations. Le seuil d'éligibilité correspond à 85% de ce revenu divisé par le nombre de parts.

Un volet passeport mobilité formation professionnelle concerne les personnes allant suivre des formations professionnelles en métropole.

Important : le Passeport Mobilité intervient en complément des titres de transport pris en charge par les dispositifs boursiers, provinciaux notamment.

- Simulation possible sur le site <http://www.gip-cadres-avenir.nc>

Où m'informer ?

Service du GIP - Formation Cadres Avenir

16 rue d'Austerlitz 1^{er} étage
BP C5 - 98844 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 56 30 - Fax : 26 56 59
passeport.mobilite@ac-noumea.nc
Ouverture au public : du Lundi au Vendredi de 08H à 11H30 et de 13H à 16H



Se loger

ANNÉE SCOLAIRE
2019/2020

La maison de la Nouvelle-Calédonie vous accompagne dans vos démarches. Pensez à vous inscrire sur le portail ! Plus d'informations sur : <http://www.mncparis.fr/etudiants/logement>

IEN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Les demandes de logement **en résidence universitaire** se font par le biais du **dossier social étudiant (DSE)**
➤ voir en page 39.

IAUTRES LOGEMENTS

• Pour **une résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ ; adresses sur le site national <http://www.cidj.com/>).

• L'Union Nationale des Maisons d'étudiants propose des chambres dans des **foyers** situés dans différentes villes. Certains de ces foyers sont réservés aux mineurs.

Plus d'informations sur :
www.unme-asso.com

• Vous pouvez **bénéficier d'une aide au logement** : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon vos ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales dans votre ville d'études.

Toutes les infos sur le site :
<http://www.allocation-caf.com/>

Se soigner

ILA SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU)

L'inscription à la **sécurité sociale étudiante** est **obligatoire**.

La sécurité sociale est gérée par des mutuelles étudiantes : la mutuelle nationale LMDE <http://www.lmde.com/>; le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité <http://www.emevia.com/>...

C'est quoi ?

SÉCURITÉ SOCIALE EN MÉTROPOLÉ
= CAFAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU)
= 70% DU REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Elle rembourse environ **70 % de vos frais médicaux** :

- Vos médicaments ;
- Vos honoraires de médecin.

Comment et quand m'inscrire ?

Elle se fait auprès du **service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant**.

Les établissements se chargent obligatoirement de cette étape. **C'est lors de votre inscription que vous payerez vos droits à la sécurité sociale** : cotisation sécu et frais d'inscription (paiement à l'intention de l'établissement qui effectuera le versement à l'URSSAF). Le paiement de la cotisation Sécurité sociale (environ 215€ soit 25 625 CFP) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis pour les boursiers).

Attention : Les établissements qui délivrent des **diplômes non reconnus par l'État ne gèrent pas la sécurité sociale étudiante**. L'étudiant doit alors, s'inscrire à la CPAM de son domicile. Consultez le site de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie
www.ameli.fr
66, Avenue de Maine 75014 PARIS
Tél. : 00 33 1 42 79 30 30

ILA MUTUELLE ÉTUDIANTE

L'adhésion à une assurance santé étudiante est **facultative mais recommandée**, car elle **complète le remboursement des frais médicaux** versé par la Sécu.

C'est quoi ?

LA MUTUELLE

= COMPLÉMENT DU REMBOURSEMENT DE LA SÉCU

Elle prend en charge avec la SÉCU, 100 % des frais médicaux.

Comment et quand m'inscrire ?

Lors de votre inscription les mutuelles vous sont proposées comme centre de sécurité sociale. Le dossier est soit en format papier ou en ligne pour les universités.

Il en existe plusieurs qui vous seront proposées dans vos établissements :

- MEP (Languedoc- Roussillon, PACA) : www.mep.fr
- MGEL (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) : www.mgel.fr
- SMEBA (Bretagne, Pays-de-la-Loire) : www.smeba.fr
- SMECO (Centre, Poitou-Charentes) : www.smeco.fr
- SMENO (Nord, Normandie, Pas-de-Calais, Picardie) : www.smeno.com
- SMEREB (Bourgogne, Franche-Comté) : www.smerb.fr
- SMEREP (région parisienne) : www.smerp.fr
- SMERRA (Auvergne, Rhône-Alpes) : www.smerra.fr
- VITTA VI (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées) : www.vittavi.net
- LMDE mutuelle partenaire de la BRED et de la MNC : www.lmde.com

SERVICES D'AIDES AUX BACHELIERS

Action d'aide et de soutien aux bacheliers néo-calédoniens souhaitant entreprendre des études supérieures en métropole.

Il s'agit :

- d'aider à l'élaboration d'un parcours de formation adéquate,
- d'organiser une préparation pédagogique à l'entrée en formation,
- d'apporter une aide appropriée aux démarches d'inscription,
- de mettre en place un suivi pédagogique et extra scolaire individualisé des étudiants en métropole.

Des professionnels à Nouméa comme en métropole sont en charge de l'animation de cette action orientée principalement vers les étudiants dont les familles ont leur domicile éloigné (îles ou intérieur) ou qui ne sont pas en mesure de répondre aux démarches administratives nécessaires.

S'adresser à la province dont vous dépendez, contacts page 39.

LE SERVICE ÉTUDIANT DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Vous partez étudier en Métropole

Le service Etudiant Formation Jeunesse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris est à votre disposition

Nous informons l'ensemble des étudiants calédoniens sur les démarches administratives essentielles et facilitons la finalisation de ces démarches administratives essentielles avec l'aide d'interlocuteurs partenaires.

Pour bénéficier de ce service, nous vous conseillons de vous inscrire sur le portail étudiant de notre site :

<http://www.mncparis.fr/portail-etudiants>

Après création de votre mot de passe, il convient de fermer votre espace et de le rouvrir en utilisant votre MDP pour valider votre inscription.

Ce portail est votre espace personnalisé, il contient des dossiers pratiques qui vous éclairent sur certaines procédures.

Les avantages pour l'étudiant

- Liberté d'accès à un espace de renseignements confidentiels.
- Accès à des formulaires pré remplis.
- Offres de stages et d'emplois.
- Fiches pratiques: administratives et pédagogiques.
- Identification aisée lors d'une demande de renseignements.
- Communication rapide par mailing lors de la diffusion des informations urgentes destinées aux étudiants.

Anticiper les démarches

De nombreuses démarches peuvent être anticipées et pour votre confort il est important de prendre connaissance des documents administratifs dont vous aurez besoin.

INFO +

QUELQUES BONS PLANS POUR VOS ÉCONOMIES

- **Carte de réduction pour vos voyages en métropole :**
www.sncf.com/fr/tarifs-reduits/carte-jeune
- **Faites du covoiturage pour pas cher :**
www.covoiturage.fr
- **Les bons plans étudiants :**
www.etudiant.fr

LES PIÈGES À ÉVITER...

- La frénésie de l'achat (le pas cher inutile),
- La timidité,
- La consommation d'alcool et de drogue,
- Le coup de blues,
- Fermer les yeux sur les difficultés,
- Permis à point,
- Voyager cher,
- Les endettements (carte d'achat),
- Le vol (pickpocket),
- L'absence de planification,
- L'arnaque.





➤ Un guide à votre disposition

Nous éditons un guide pratique de l'étudiant chaque année. IL EST EN LIGNE SUR NOTRE SITE/

<http://www.mncparis.fr/etudiants/publications>.

Dans ce guide, nous évoquons les partenariats et les possibilités d'accompagnement tant pour les démarches que pour les accueils.



➤ Logement

Nous avons des partenariats avec plusieurs structures qu'il s'agisse de logement à Paris où en province aussi vous pouvez étudier les procédures d'inscriptions sur notre site ou nous contacter directement.

Le service est ouvert toute l'année et vous pouvez nous contacter à tout moment.

Au-delà de l'accompagnement, le Service Etudiant reste un lieu où les jeunes se rencontrent, travaillent, échangent et participent aux actions menées sur l'ensemble de la Métropole. Nous misons sur des actions coopératives et participatives.

Vous partez en métropole !

Inscrivez-vous en ligne sur le site :

www.mncparis.fr

LE PORTAIL ÉTUDIANT DE LA MNC



**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas !!**

Contactez le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Contactez le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie :

Maison de la Nouvelle-Calédonie
www.mncparis.nc
Page Facebook MNC

4, rue de Ventadour
(métro 7 ou 14 arrêt pyramides)
75001 Paris

Tél. : 00 33 1 42 86 30 01
E-mail : agnes.siraut@mncparis.fr



Quelles pistes avec un bac Pro en Nouvelle-Calédonie ?

La plupart des bacheliers professionnels entrent directement dans la vie active. Certains suivent une formation en 1 an et un tiers continuent dans le supérieur, principalement en BTS.

↳ Formations en 1 an

Nombre de bacheliers pro poursuivent des études pendant 1 année, afin d'acquérir une **spécialisation** ou de **nouvelles compétences**.

→ Des **mentions complémentaires (MC)**, d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en 1 an au sein d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel. ➤ Lire page 28.

→ Les **formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)** répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certificats d'école. ➤ Lire page 28.

↳ Formations en 2-3 ans

La plupart des bacheliers pro qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un **BTS** dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une **école spécialisée**.

→ Plus du quart des bacheliers pro accèdent à un **brevet de technicien supérieur (BTS ou BTSA)**. Si certains préparent ce diplôme sous statut scolaire, une bonne partie d'entre eux choisit de se former sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une alternance de cours et de stage. Accès à la formation sur dossier scolaire, avec des modalités spécifiques pour les bacheliers pro. ➤ Lire pages 16 à 18 et 32 et tableau ci-dessous.

→ Les **écoles paramédicales** ou du **secteur social** sont accessibles aux bacheliers pro, notamment celles qui n'exigent pas le bac : formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur-éducateur, d'aide médico-psychologique. Recrutement sur concours. Attention aux dates d'inscription dans ces écoles : dès septembre pour celles du secteur social, janvier pour celles de la santé ! ➤ Lire page 30

↳ Formations universitaires

L'**université** est une voie très risquée pour les bacheliers pro qui s'y inscrivent, car la formation qu'ils ont suivie au lycée ne les y prépare pas.

→ Avec une forte sélection à l'entrée, les **instituts universitaires de technologie (IUT)** comptent 0,6 % de bacheliers pro en 1^{re} année. Même avec des programmes aménagés, ceux-ci devront fournir un gros effort et suivre une mise à niveau importante dans les disciplines fondamentales pour décrocher, en 2 ans, leur diplôme universitaire de technologie (DUT).

→ Les études universitaires sont très théoriques et éloignées de la formation reçue au lycée professionnel. Les universités imposent désormais des mises à niveau et des cursus préparatoires dans le cadre de l'admission des bacheliers professionnels en **licence**.

➤ Voir pages 10 à 13.

↳ Quels BTS après un BAC Pro ? Tableau des correspondances en Nouvelle-Calédonie

Rappel : l'obtention de la mention Bien ou Très Bien à l'examen du Baccalauréat professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

Domaines professionnels	Baccalauréats professionnels	BTS
Bâtiment et travaux publics	Études et réalisations d'agencement	Études et réalisations d'agencement ; Etude et économie de la construction
	Technicien d'études du bâtiment (options A et B)	Études et économie de la construction ; Bâtiment ; Étude et réalisation d'agencement
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment
Bois ameublement	Technicien constructeur bois ; Technicien menuisier agencier	Études et réalisations d'agencement
Commerce / vente	Accueil, relation clients usagers	Négociation et digitalisation de la relation client Management des unités commerciales ; Support de l'action managériale (SAM) ; BTS Support à l'action managériale ; Tourisme ; Gestion de la PME ;
	Commerce	Négociation et digitalisation de la relation client ; Management des unités commerciales ; Support de l'action managériale (SAM) ; Tourisme ; Technico-commercial ; Commerce international ; Gestion de la PME
	Vente	Commerce international à RCE ; Communication ; Management des unités commerciales ; BTS Négociation et digitalisation de la relation client (ex NDRC)
Electrotechnique, systèmes électroniques, énergétique	Electrotechnique énergie équipements communicants	Assistance technique d'ingénieur ; Electrotechnique ; Technico-commercial ; Maintenance des systèmes ; Systèmes numériques
	Systèmes numériques	Systèmes numériques ; Services informatiques aux organisations
Exploitation agricole	Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures ; Gestion des milieux naturels et de la faune	Développement de l'agriculture des régions chaudes
Gestion/ comptabilité / secrétariat	Gestion-administration	Gestion de la PME ; Support de l'action managériale (SAM) ; Comptabilité et gestion ; Services informatiques aux organisations
Management Hôtellerie-Restauration	Commercialisation et Services en Restauration ; Cuisine	Management en Hôtellerie-Restauration : option A Management de l'Unité de Restauration, option B Management de l'Unité de Production Culinaire
Logistique et transport	Logistique / Transport	Transport et prestations logistiques
Maintenance industrielle	Maintenance des Équipements Industriels ; Pilote de ligne de production	Assistance technique d'ingénieur ; Maintenance des systèmes de production ; Pilotage de procédés
	Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention	Maintenance des matériels de construction et de manutention
Métallurgie	Ouvrages du bâtiment : métallerie	Bâtiment
Santé / social / services	Services de proximité et vie locale ; Accompagnement, soins et services à la personne ; Services aux personnes et aux territoires	Economie Sociale et Familiale ; Services et prestations des secteurs sanitaire et social
	Gestion de pollution et protection de l'environnement ; Hygiène propreté stérilisation	Métiers des services à l'environnement

■ Secteur de la production ; ■ Secteur des services ; ■ Secteur agricole



Enseignement supérieur et handicap

↳ Objectif poursuite d'études

■ Ne vous censurez pas

Votre inscription est de droit si vous remplissez les conditions requises pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est à l'établissement de s'adapter pour organiser au mieux votre accueil.

■ Croyez à votre futur, vous ne serez pas seul

Il faut monter votre projet, quel qu'il soit, avec un stage en en Nouvelle-Calédonie, en métropole où à l'étranger.

Les CIO (Centres d'information et d'orientation), les enseignants référents de votre lycée, les structures handicap des établissements d'enseignement supérieur et les associations d'aide aux étudiants handicapés sont là pour vous aider.

■ Une grande variété de métiers possibles

De très nombreux aménagements de postes sont possibles, en particulier grâce aux nouvelles technologies. Ils rendent accessibles les métiers. Par ailleurs, les employeurs recherchent des personnes.

↳ Parcoursup - ParcoursupNC

Les futurs étudiants en situation de handicap sont soumis à l'ensemble de la procédure Parcoursup et ParcoursupNC. Des dispositions spécifiques ont été introduites dans la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants :

Bénéficier d'un accompagnement

Afin d'accompagner les candidats et leur famille dans leurs démarches des équipes spécifiques sont mises en place sous l'autorité du recteur au sein de chaque académie. Elles assurent les liens entre les candidats, les établissements d'enseignement supérieur et les commissions académiques en charge de l'accès à l'enseignement supérieur.

Renseigner son dossier

Les lycéens en situation de handicap inscrits sur Parcoursup et ParcoursupNC, peuvent, s'ils le souhaitent, faire figurer dans la rubrique «Éléments liés à ma scolarité» de leur dossier Parcoursup tous les éléments qui leur paraissent utiles et notamment des particularités liées à leur scolarité ou des éléments d'information sur leur handicap et leurs besoins. Ces éléments seront portés à la connaissance des personnes autorisées de l'établissement qui propose la formation demandée, et seulement d'elles.

Au moment de l'affectation

Depuis le 22 mai, en cas d'affectation non compatible avec leur situation de handicap ou leurs besoins particuliers, les candidats peuvent demander un réexamen de leur situation en saisissant la commission académique (CAAES), chargée de l'examen des demandes.

Vie quotidienne

En Nouvelle-Calédonie

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables.

L'équipe éducative, le directeur d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Contacts pour plus d'informations :

↳ **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat
www.ac-noumea.nc/, site de l'ASH
tél. : 26 62 25 ou au 26 61 68.

↳ **CEJH-NC**
Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie
tél. : 24 37 24

↳ **DEXCO-F**
Division des examens et des Concours et de la formation
tél. : 26 61 70

↳ **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
Espace Uni Handicap - tél. : 29 09 90

↳ **Point Apprentissage**
Tél. 24 69 49.

En métropole

Dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la **MDPH** : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis... Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la MDPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

↳ **Logement : le CROUS**
propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.

↳ **Restauration** : les restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants handicapés.

↳ **Bourses d'enseignement supérieur** : trois années supplémentaires vous sont attribuées.

↳ **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par le STIF en Ile de France.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

MDPH, maison départementale des personnes handicapées
CROUS, centre régional des œuvres universitaires et scolaires
STIF, syndicat des transports d'Ile de France

Et si vous échouez au bac ?

Il ne faut pas vous décourager. Plusieurs possibilités s'offrent à vous.
Parlez-en à vos professeurs principaux et/ou avec un PSY-En

Se représenter au bac

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 76 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

■ **Refaire une année de terminale** est un droit. Dès l'annonce des résultats, contactez le directeur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes 10/20 obtenues aux épreuves du bac.
Important à savoir : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès décembre, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

■ **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre de cours du soir. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes 10/20 obtenues précédemment. Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne $\geq 8/20$ pour l'ensemble des épreuves).

■ En métropole, **des écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

■ Avec un bon dossier, préparer un **BTS**.

■ **La capacité en droit**, est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau IV (équivalent au baccalauréat). Elle se prépare à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. À l'UNC, la Capacité

en droit est une formation ouverte et à distance (FOAD). Ce diplôme national confère automatiquement l'accès en première année de Licence en droit (et l'accès en seconde année de Licence en droit sous condition d'avoir la moyenne de 15/20 pour l'ensemble des deux années) ou en DUT Carrières juridiques, ainsi que, sous conditions, à quelques autres formations profilées « droit ». Il permet aussi de s'inscrire à de nombreux concours administratifs de catégories B et C ; en 2^{ème} année du 1^{er} cycle d'études conduisant à la profession de clerc de notaire ; sur dossier, au concours d'entrée en 1^{ère} année des I.E.P ; aux diplômes universitaires de sciences humaines sous certaines conditions.

Contact UNC : sfc@univ-nc.nc

■ **Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)** permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel. ► Lire aussi page 30.

Renseignements auprès de l'UNC
<http://unc.nc/formation/formation-continue/offre-de-formation/>

■ **Le BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans 2 spécialités (animateur et éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur épreuves et sur titres. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

Renseignements auprès du CISE.
CISE - Centre International Sport et Expertise
1, bis avenue Antoine Becquerel
98830 DUMBEA
Tél. 41 05 00 - Fax 41 03 30
accueil.cise@ctos.nc

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

■ Après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement, vous pouvez préparer un **bac pro** ou un **BTS** (certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac »)

► Voir l'apprentissage page 32.

■ Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un **titre certifié** inscrit au Répertoire de la Certification Professionnelle (<https://rcpnc.gouv.nc>).

- au Cnam (► Voir page 33),
- à l'Efpa (► Voir page 35),
- dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par la Nouvelle-Calédonie.

La formation qualifiante permet d'obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle.

Les actions de formations se font dans les secteurs d'activités définis comme prioritaires pour le développement économique local de la Nouvelle-Calédonie.

La durée des actions de formations varie de 3 mois à 36 mois maximum avec pour certaines une période d'application en entreprise, ou une organisation sous forme d'alternance.

Contactez un conseiller du RIIFE (réseau d'information pour l'insertion, la formation et l'emploi) auprès d'un des organismes suivants : MIJ de la province Sud / MIJ Province Nord / EPEFIP Îles Loyautés / DEFE / DFPC / IDCNC

► Contacts page 47

■ **L'École de la Réussite**, soutenue par la province Sud, s'adresse aux jeunes de 18 ans et +, avec ou sans diplôme, sortis du système scolaire depuis au moins un an et domiciliés en province Sud. Depuis juillet 2017 c'est un organisme de formation qui propose plusieurs parcours :

- Le parcours Réussir
- Le parcours Trempo-ligne
- Le parcours RAN
- Le parcours COACHING

L'école de la Réussite a pour ambition d'amener chaque personne à comprendre le monde dans lequel elle vit et de favoriser ainsi son insertion sociale et professionnelle.

Pour plus d'information sur les différents parcours, renseignez-vous auprès de :

École de la Réussite

Soutenue par la Province Sud
30, route de la Baie des Dames, Forum du Centre,
Ducos, BP 27845 - 98863 Nouméa Cedex
Tél. : 25 16 60 Fax : 25 18 80
email : secretariat@e-reussite.nc

Adresses utiles

centre d'information
et d'orientation
Nouméa



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.
- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc).

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa
Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié
Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné
Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Îles
Au lycée des Îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 52 78
cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

(Enseignement agricole)
<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou-suivi-etudiant@dafe.nc
ou-orientation@dafe.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau - Centre ville
BP P5 - Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
secretariat.direction.asee@canl.nc
www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42.45.68
accueil@felp.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.
Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33
mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.
Tél. : 87 09 79
sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E.
Tél. : 28 24 54
ugpe@lagoon.nc

Services d'aides aux étudiants

- Vie étudiante en Nouvelle-Calédonie, voir page 38.
- Partir étudier en Métropole, voir pages 39 à 43.

Services de bourses

- Etudes en en Nouvelle-Calédonie, voir page 36.
- Etudes en Métropole, voir page 39.

L'EPEFIP : Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés

EPEFIP Lifou
BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98
e-pamani@epfip.nc

EPEFIP Maré
BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10
l-drudri@epfip.nc

EPEFIP Ouvéa

BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60
j-adjouhgniope@epfip.nc

La MIJ : Mission d'Insertion des Jeunes - Province Sud

2 missions principales :

- **L'information Jeunesse :** favoriser l'accès à l'information pour tous les jeunes de la Province Sud sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le transport, la culture le sport, les loisirs, l'environnement etc.
- **L'accompagnement vers l'emploi :** accompagner les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, résidant en Province Sud, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur accès à l'emploi.

12, rue de Verdun
Immeuble Galliéni II 4^e étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
<http://www.mij.asso.nc/>
mij@mij.asso.nc

Antennes de la MIJ Sud :

MIJ Nouméa, 28 22 77
MIJ Mont-Dore, 43 07 35
MIJ Dumbéa, 41 40 26
MIJ La Foa, 44 39 13
MIJ Thio, 44 53 80
MIJ Bourail, 44 22 84
MIJ Ile des Pins, 46 10 24
MIJ Païta, 35 21 15
MIJ Yaté, 46 10 66

La MLIJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes - Province Nord

Direction Koné
Antennes à : Poindimié, Canala, Houaïlou, Koné, Koumac et Ouégoa
Tél. : 47 36 34 - Fax : 42 36 34
assistante.direction@mijnord.nc
BP 26 - 98822 Poindimié

L'IDC-NC : Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

<http://www.idcnc.nc>
Page Facebook IDC NC
1, rue de la Somme, Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 (appel gratuit)
idc.nc@idcnc.nc

La direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE)

30, route de la Baie des Dames
Ducos Le Centre
Tél. : 23 28 30
defe.contact@province-sud.nc

La DFPC : Direction de la Formation Professionnelle Continue

Section Orientation et Accompagnement des Parcours (SOAP)
19 Avenue du Maréchal Foch
Nouméa - 13^e étage
usao.dfpc@gouv.nc
<http://www.dfpc.gouv.nc>
Tél. : 28 29 25
ou 05 02 03 (appel gratuit)

INFO +

Filles et Garçons de nationalité française

RECENSEMENT

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'ÂGE DE 16 ANS**

**Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile
munis des pièces suivantes :**

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
 - le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
 - un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).
- Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise. Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqués par le Centre du Service National.

À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

**■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :
Centre du service national en Nouvelle-Calédonie**

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa
BP 38 - 98843 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

La nouvelle plateforme d'admission

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

• en NOUVELLE-CALÉDONIE •



• EN MÉTROPOLE •



www.parcoursupnc.nc



www.parcoursup.fr



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



direction
générale
des enseignements

